

# l'ECHO

Gennes  
VAL de LOIRE

CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT ■ GENNES ■ GRÉZILLÉ ■ LE THOUREIL ■ SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

## DOSSIER / 04

### Communauté d'agglomération Saumur val de Loire



#### Vie municipale / 6

Zoom sur le  
Pôle Education



#### Associations / 19

Tourisme, culture,  
loisirs et sorties



#### Vivre ensemble / 30

Mieux vivre  
sur notre territoire



04

## DOSSIER

**Communauté  
d'agglomération  
Saumur val de Loire**

## 06 Vie municipale

Zoom sur 4 Pôles :

- Education
- Développement
- Technique
- Solidarité



30

**Vivre ensemble**

14



**Bulletin annuel 2017**

Mairie  
Place de l'étoile - Gennes  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 51 81 30

**Rédaction**

Commission communication

**Directeur de la Publication**

Jean-Yves Fulneau

**Création et mise en page**

Ignis communication

**Impression**

Imprimerie du Val de Loire

**Photos**

Fotolia, Gennes-Val de Loire

**Tirages**

3500 exemplaires

**Dépôt légal**

1<sup>er</sup> février 2017

## La parole aux 5 communes déléguées



19

**Associations**



38

**Patrimoine**

Les Moulins

40  
**Infos Pratiques**

42  
**Lexique**

43  
**Agenda**



# édito

Gennes  
VAL de LOIRE

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Gennes-Val de Loire fait partie de la communauté d'agglomération Saumur val de Loire, composée d'une assemblée de 93 membres. Gennes-Val de Loire y est représentée par 5 élus issus de chacune de ses communes fondatrices.

---

## NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ...

### NOUVELLES PERSPECTIVES... (p.4)

---

La Communauté d'agglomération Saumur val de Loire aura à gérer sur le territoire de Gennes-Val de Loire,

#### *AU TITRE DE SES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :*

- les zones d'activité des Sabotiers à Gennes et du Plessis à Saint-Georges-des-Sept-Voies,
- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- l'élaboration, la gestion et le suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

#### *AU TITRE DE SES COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES :*

- au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'assainissement non collectif (SPANC) et l'entretien/gestion de la piscine de Gennes,
- à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'assainissement collectif comprenant les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et la gestion de l'eau potable.

La commune de Gennes-Val de Loire a repris depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 un certain nombre de compétences antérieurement gérées par la communauté de communes du gennois, à savoir :

- la compétence petite enfance (multi-accueil, relais assistants maternels, accueil de loisirs),
- la compétence équipement touristique (campings de Cunault et de Gennes et halte fluviale).

Pour 2017, sur notre feuille de route s'inscrit le projet de rapprochement avec les communes de la rive droite de la Loire, plus particulièrement avec Les Rosiers-sur-Loire et par extension Saint-Martin-de-la-Place. La mise en évidence de nos complémentarités nous conduit à bâtir un projet de commune nouvelle pour affirmer notre polarité territoriale et en faire une centralité reconnue au profit de nos populations.

Les habitants des deux rives nous montrent au quotidien dans leur vie sociale qu'ils ont déjà franchi le pas.

Alors, gageons que 2017 sera l'année de ce nouveau vivre ensemble.

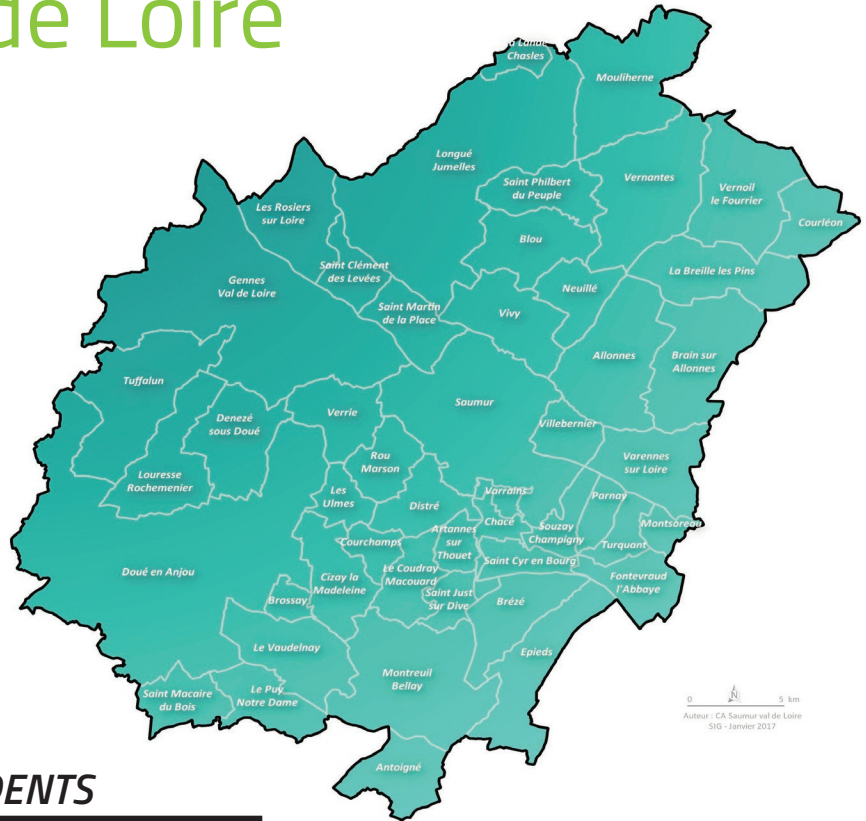
Jean-Yves FULNEAU,  
Maire de Gennes-Val de Loire

# Communauté d'agglomération Saumur val de Loire



## LE PRÉSIDENT

Jean-Michel MARCHAND



## LES VICE-PRÉSIDENTS

### Isabelle DEVAUX

1<sup>ère</sup> (secteur de Longué)

Prévention des risques naturels  
et technologiques  
(digues, cavités, inondations)

### Michel PATTÉE

2<sup>ème</sup> (secteur de Doué)

Ressources humaines

### Lionel FLEUTRY

3<sup>ème</sup> (secteur de Montreuil)

Travaux et grands équipements

### Jérôme HARRAULT

4<sup>ème</sup> (secteur d'Allonnes)

Agriculture

### Armel FROGER

5<sup>ème</sup> (secteur de Saumur Sud)

Aménagement du territoire, urbanisme  
et habitat, gens du voyage

### Jean-Yves FULNEAU

6<sup>ème</sup> (secteur de Gennez)

Finances

### Jackie GOULET

7<sup>ème</sup> (secteur de Saumur)

Politiques sociales,  
politique de la ville, enfance-jeunesse,  
insertion, santé, prévention de la  
délinquance

### Christian RUAULT

8<sup>ème</sup> (secteur de Longué)

Eau et assainissement

### Anatole MICHEAUD

9<sup>ème</sup> (secteur de Doué)

Environnement, déchets  
et transition énergétique

### Eric Mousserion

10<sup>ème</sup> (secteur de Montreuil)

Commission locale d'évaluation  
des charges transférées

### Guy BERTIN

11<sup>ème</sup> (secteur d'Allonnes)

Transport, mobilité  
et numérique

### Rodolphe MIRANDE

12<sup>ème</sup> (secteur de Saumur Sud)

Culture, enseignement musical,  
spectacle vivant, lecture publique,  
art plastique

### Sophie SARAMITO

13<sup>ème</sup> (secteur de Saumur Sud)

Tourisme

### Sylvie BEILLARD

14<sup>ème</sup> (secteur de Longué)

Politiques et équipements sportifs

### Sophie TUBIANA

15<sup>ème</sup> (secteur de Saumur)

Gestion des milieux aquatiques  
et biodiversité

## CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

LHEMANNE Jean-Luc (Saumur)

ANGER Fabrice (Doué-en-Anjou)

BONNIN Marc (Montreuil-Bellay)

BERTRAND Béatrice (Vivy)

VERITE Patrice (Fontevraud)

SAULEAU Denis (Les Rosiers-sur-Loire)

BOUCHENOIRE Jacky (Longué-Jumelles)

" 49  
communes,  
pour plus de  
**100 000**  
habitants.

C'EST LA FUSION DE SAUMUR  
AGGLO ET DES COMMUNAUTÉS  
DE COMMUNES DE LA RÉGION DE  
DOUÉ-LA-FONTAINE, DU GENNOIS  
ET DE LOIRE-LONGUÉ.

#### COMPÉTENCES :

- Développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Tourisme
- Urbanisme
- Habitat
- Politique de la ville
- Gens du voyage
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Eau et assainissement
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Numérique
- Politiques sportives et culturelles



## INONDATIONS : la communauté d'agglomération Saumur val de Loire recherche des photographies d'archives

Le service Risques et stratégie environnementale de l'agglomération saumuroise souhaite réaliser une exposition sur les inondations du territoire en s'appuyant sur des documents d'archives.

Afin de compléter les images d'archives déjà recensées, la communauté d'agglomération Saumur val de Loire lance un appel à la mémoire des habitants du Saumurois. Ces informations serviront à réaliser une exposition sur tout le territoire, qui devra permettre à chacun de se rappeler - ou de prendre conscience pour les plus jeunes - de l'impact des inondations à différentes époques.

### UNE EXPOSITION À VISÉE PRÉVENTIVE...

Les photographies d'archives seront accompagnées d'anecdotes et d'explications quant aux événements passés, aux dispositifs de protection mis en place et quant au comportement à adopter si la situation venait à se reproduire.

Que ce soit la crue historique de 1856, celles de 1910, 1936, 1944, ou les plus récentes de 1982 et 1996,

ces inondations sont autant de leçons sur ce qui pourrait encore arriver et comment y faire face.

### ... ET PARTICIPATIVE

Afin de réaliser cette exposition de rues, l'Agglomération fait appel à la population locale pour recueillir un large panel de photographies ou d'anecdotes concernant les inondations de la Loire à Varennes-sur-Loire, à Montsoreau, aux Rosiers-sur-Loire et à Gennes-Val de Loire. Dès lors, les personnes en possession de documents d'archives sont invitées à les communiquer, en rappelant la date de prise de vue (et si possible la localisation) auprès du service Risques et stratégie environnementale :

- *Par mail :*  
[gestion.risques@agglo-saumur.fr](mailto:gestion.risques@agglo-saumur.fr)
- *Par voie postale :*  
11 rue du Maréchal Leclerc,  
CS 54030 49408 Saumur Cédex
- *Il est également possible d'apporter les documents en main propre au service Risques et stratégie environnementale (25 quai Carnot, 49400 Saumur) afin d'en faire une copie.*

# Le Pôle Éducation

Prendre soin de nos jeunes : une évidence pour chaque parent, une nécessité absolue de l'action publique locale.

Parce que nous aurons accompagné l'enfant, dès son plus jeune âge jusqu'à l'aube de sa pleine maturité, nous aurons donné la chance de s'épanouir à un être unique, lequel sera à la fois le garant et l'acteur d'un développement harmonieux de la vie locale.

## POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE

La recherche permanente de ce cercle vertueux est au cœur de la politique éducative locale.

Cela se traduit par des travaux visibles, bien entendu, mais aussi par la recherche constante, et toujours perfectible, d'être plus à l'écoute des citoyens de tout âge. Ainsi, nous vous avons proposé le **17 janvier**, dans la salle André Courtiaud, une réunion publique « Enfance-Jeunesse » présentant les contours d'une étude menée par le cabinet d'experts "JEUDEVI". Celle-ci pourra être le socle sur lequel nous construirons une politique enfance-jeunesse dynamique et cohérente.

C'est notamment par la mise en œuvre de procédures concertatives tout au long du processus d'élaboration du Projet Educatif Territorial que nous souhaitons parvenir à une prise en compte globale de la jeunesse au sein de Gennes-Val de Loire.

**"Imaginer le renforcement des structures d'accueil des élèves"**

## ACTION LOCALE

Au niveau de l'action locale, la commune assume la lourde charge d'achever une carte scolaire plus efficiente, tenant compte des nouveaux territoires et mieux à même de répondre aux préoccupations du quotidien.

### Ecole Jules Verne

Sur la commune déléguée de Gennes,



les travaux d'extension de l'école Jules Verne avancent. La mise hors d'eau du bâtiment est prévue pour janvier 2017 et nous serons prêts pour une ouverture des nouvelles salles à la prochaine rentrée.

### Les écoles de Grézillé et Saint Georges

La restructuration de la future unité pédagogique de Grézillé-Saint Georges est un gros travail. Nous ne sommes pas seuls à le porter : enseignants, parents d'élèves, services techniques et périscolaires contribuent fortement à la mise en œuvre de la nouvelle unité pédagogique.

Les consultations en cours nous conduisent à imaginer le renforcement des structures d'accueil des élèves.

La création d'un service de garderie sur les sites de Saint-Georges-des-Sept-Voies et de Grézillé contribuera au bien-être de l'enfant, en permettant une réduction notable des durées de transport scolaire.

Des travaux nécessaires à l'accueil des maternelles et pré-élémentaires sur le site scolaire de Grézillé sont indispen-

sables. Nous espérons les engager dans le courant du printemps 2017.

A Saint-Georges-des-Sept-Voies, les élèves y compris ceux du Thoureil si leurs parents le souhaitent, auront toujours la joie de profiter d'un site exceptionnel.

De menus travaux de confort seront sans doute nécessaires mais leur réalisation ne devrait nullement impacter la nouvelle année scolaire.

### Transport scolaire

Une ligne de transport scolaire sera demandée à Saumur val de Loire afin que les habitants du Thoureil puissent inscrire leurs enfants à l'école Jules Verne de Gennes.

Le travail se poursuivra au niveau de l'agglomération dans le courant de l'année 2017 pour définir les circuits scolaires les plus adaptés au bien-être des enfants.

Tous ces projets en cours témoignent de la capacité d'adaptation de notre commune nouvelle.



" 14 classes  
comptant  
414 élèves  
sur notre territoire



### JEUnesse DEVeloppement Intelligent (JEUDEV I)

Suite à la création de la commune nouvelle, les élus chargés de la commission Enfance-Jeunesse ont souhaité engager une démarche de réflexion dans le but de définir une politique de jeunesse. Il s'agit de se donner les moyens de mieux connaître la population des 11-25 ans du nouveau territoire, ses besoins, ses attentes. L'étude porte sur des sujets tels que la culture, les sports, l'offre de loisirs, la prévention des addictions, la santé, l'accès à l'information sur l'emploi...

Les communes des Rosiers-sur-Loire et de Saint-Clément-des-Levées se sont associées à cette étude. La prise en compte de la mobilité des jeunes est en effet un objectif important de la gouvernance de l'action jeunesse.

Pour ce faire, une commande a été passée auprès de l'organisme JEUDEV I spécialisé dans l'accompagnement des politiques publiques notamment éducative et sociale.

**Parents, jeunes, acteurs de la jeunesse (professionnels, associations, partenaires institutionnels...), élus, vous êtes concernés par cette démarche. Nous avons besoin de votre participation pour l'enquête en cours ; une campagne d'entretiens individuels ou collectifs sera réalisée très prochainement sur tout le territoire.**

Vous souhaitez plus de renseignements, ou bien prendre part à cette enquête, contactez dès à présent M. Godeau, responsable Education. Pour être tenu informé, n'hésitez pas à consulter également la page Facebook du pôle Education /Enfance/Jeunesse.

*Les enjeux des politiques territoriales de jeunesse sont l'affaire de tous.*

#### + Contact

M. GODEAU, Responsable Education  
Mail : [education@gennesvaldeloire.fr](mailto:education@gennesvaldeloire.fr)

[https://www.facebook.com/  
EducationEnfanceJeunesse](https://www.facebook.com/EducationEnfanceJeunesse)

# Le Pôle Développement

Promouvoir le développement urbain, économique et touristique.



## LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

### Chênehutte-Trèves-Cunault

Le lotissement des Bruyères du Pin, en propriété foncière de la commune, fait l'objet d'une étude préalable de la société « Alter-cités » pour la construction d'une vingtaine de maisons.

### Gennes

Le lotissement du clos Baujon au sud de la ville, côté Super U, avec la commercialisation d'environ 5 à 6 lots par an est maintenant aux trois quarts bâti. L'îlot du Moulin verra le lancement des premiers travaux de préparation des espaces publics au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017. L'objectif est d'initier la revitalisation du centre bourg de Gennes avec notamment l'accueil d'un établissement médico-social et de logements pour personnes âgées adossés à quelques commerces de proximité.

### Grézillé

Le lotissement de « La Vigne de la boue » qui comprend actuellement 25 logements sera agrandi de 17 nouveaux logements. La société « Foncier Aménagement » d'Angers devrait engager les travaux de voirie et de réseaux courant 2017. Cette extension participera à la pérennisation de l'école.

### Le Thoureil

10 parcelles à bâtir dans le lotissement du Château Rousset 3 sont maintenant disponibles à la vente.

## L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Si la zone industrielle des Sabotiers à Gennes et la zone artisanale de Saint-Georges-des-Sept-Voies sont de la compétence de l'agglomération de Saumur val de Loire, les entreprises qui les composent, plus d'une vingtaine, animent de façon notable l'activité économique de la commune.

Une vingtaine d'artisans et commerçants exercent à Chênehutte-Trèves-Cunault. Une entreprise de charpentes industrielles, deux ébénisteries et deux menuiseries constituent une véritable filière bois à Grézillé employant une centaine de personnes.

L'action de la commune vise à promouvoir les petits commerces (revitalisation du centre bourg de Gennes) et à maintenir et développer, dans le cadre des possibilités offertes par les plans locaux d'urbanisme.



## II Une surface commerciale de 700 m<sup>2</sup> près du Super U

nisme (PLU), les activités artisanales des autres communes déléguées.

Quelques commerces pourraient être installés sur le site de l'îlot du Moulin et une surface commerciale de 700 m<sup>2</sup> sera construite à proximité du Super U en cinquième tranche du lotissement du Clos Baujon.

Une action est engagée avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers (CCI) visant à la reprise par un artisan de l'hôtel-restaurant de la Sansonnière à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Un annuaire des artisans et commerçants de la commune est en cours d'actualisation. Il permettra d'organiser une rencontre entre ces acteurs économiques et les élus.

### LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Le territoire de la commune se caractérise par l'importance de sa façade ligérienne, 18 km, l'harmonie de ses paysages et la richesse de son patrimoine. La politique de développement touristique de la commune se décline sur ces caractéristiques en s'appuyant sur les atouts de chacune des communes déléguées. Les actions en cours et une première réflexion sur celles à mener se répartissent comme suit :

#### Chênehutte-Trèves-Cunault

- Réaliser la liaison douce reliant le Clos Baujon de Gennes, la réserve naturelle régionale de Joreau et le lotissement des Bruyères du Pin.
- Pérenniser l'animation touristique de la tour de Trèves.
- Valoriser les sites historiques et préhistoriques par une meilleure signalétique.
- Restaurer la Prieurale Notre Dame de Cunault, chef d'œuvre de l'architecture romane.

#### Gennes

- Réalisation d'une halte Loire à vélo sur le site des « Dames Barrau ».
- Aménagement environnemental de l'îlot du Moulin (mémoire de l'eau et liaisons douces).
- Création d'une halte équestre sur l'ancien terrain de foot route de Saumur et promotion d'une itinérance équestre.
- Sécurisation des trajets « Loire à vélo ».
- Réflexion pour valoriser l'amphithéâtre romain, promouvoir et diversifier son exploitation.
- Réflexion sur la valorisation du site mémoriel des cadets de Saumur et de Saint Eusèbe.

#### Grézillé

- Poursuivre la mise en valeur des plans d'eau en améliorant l'environnement naturel et en y réalisant des équipements d'accueil, de services et de loisirs.
- Faire de Grézillé un village d'étape sur la boucle de cyclotourisme sud Saumuroise.

#### Le Thoureil

- Valoriser la « Riviera de la Loire » par des animations culturelles et festives.
- Valoriser la caractéristique de village des mariniers notamment en redéfinissant un nouvel usage de l'ancienne école primaire et de l'atelier communal.

#### Saint-Georges-des-Sept-Voies

- Travaux en cours de restauration de l'église du Prieuré.
- Mettre en valeur la caractéristique « village d'artistes » notamment sur le site de l'Orbière.
- Développer les circuits d'itinérance pédestre, équestre et cycliste autour de la Sansonnière, de l'Orbière et des Ecolodges du Prieuré.

Le nouvel office de tourisme de l'agglomération de Saumur val de Loire qui intègre dans une société publique locale unique les anciens offices de tourisme du Saumurois présente pour la commune un facteur de promotion du tourisme particulièrement important.

# Le Pôle Technique

Dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, les équipes techniques des 5 communes fondatrices de Gennes-Val de Loire ont été regroupées dans la zone artisanale des Sabotiers à Gennes avec l'ensemble de leurs matériels.

## NOS MOYENS

### Humains

Les agents se sont répartis en fonction de leurs aptitudes et de leur souhait en trois services : Voirie, Espaces Verts et Bâtiments sous la responsabilité de Pascal Brodin.

### Matériels et équipements

Un inventaire de nos besoins en matériel, réalisé fin 2015 nous a permis dès le début de 2016, d'investir dans du matériel roulant et de transport d'occasion adapté au travail en équipe.

***'2016 aura été pour les services techniques une année de transitions'***

Une analyse des travaux à réaliser et l'expérience déjà acquise par certaines communes avant la constitution de la commune nouvelle, notamment dans le recours à des prestations extérieures, nous ont conduits à refondre nos organisations.

Après avoir validé ensemble cette nouvelle organisation, le recours à des prestations extérieures sur la voirie avec un cahier des charges précis a été retenu.

De ces décisions, a découlé un programme de cession de matériel d'occasion qui ne trouvait plus d'utilité.

### Bâtiments

Le regroupement du personnel et des moyens a eu aussi des conséquences sur les bâtiments affectés aux services



techniques des communes en dehors de ceux de Gennes.

Le hangar communal de Chênehutte-Trèves-Cunault sert à ce jour de stockage pour Gennes-Val de Loire mais est aussi mis à disposition, comme antérieurement à des associations.

Celui du Thoureil, en dehors des espaces de proximité valorisés en places de parking, sera mis à disposition de l'association Jeanne Camille pour des entretiens et réparations de bateaux de Loire.

Le bâtiment des services techniques de Grézillé, situé à proximité de la salle des Loisirs est en cours de cession à une entreprise de Grézillé qui sou-

haitait acquérir le site pour conforter son activité en restant présente sur la commune.

Celui de Saint-Georges-des-Sept-Voies au Plessis fera, début 2017, l'objet d'une réflexion quant à sa destination.

## NOS ACTIONS

2016 aura été pour les services techniques une année de transitions, la commune nouvelle reprenant dans son action les projets en cours élaborés précédemment dans les communes déléguées.

Un programme de réhabilitation de voirie concernant toutes les communes



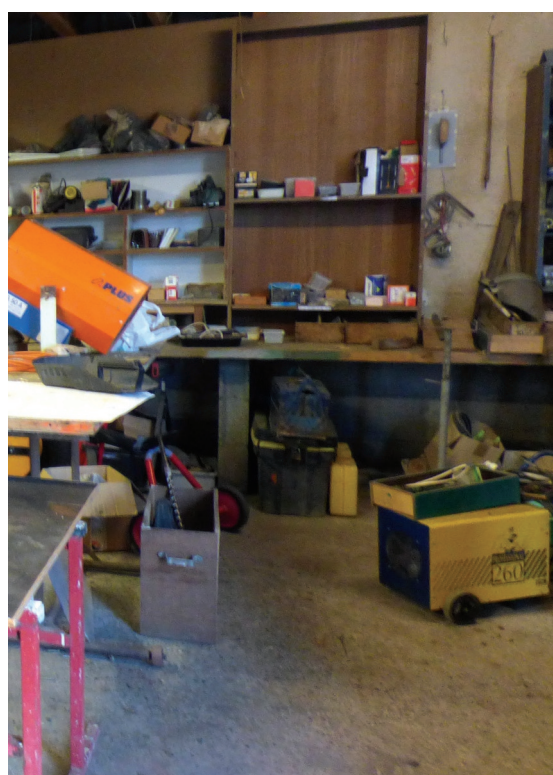
## NOS PROJETS

Ils accompagnent les projets de la commune.

En terme de voirie, un programme pluriannuel d'entretien de notre réseau routier mais aussi de nos chemins ruraux sera mis en place. Des travaux de sécurisation menés en collaboration avec le Conseil Départemental verront leur aboutissement en 2017 (fin des travaux sur les ponts entre Gennes et Les Rosiers-sur-Loire, parking du collège). Des liaisons douces entre Gennes et Cunault mais aussi sur la commune de Gennes sont étudiées, une grande majorité des emprises foncières concernées sont désormais propriété de la commune.

Pour l'activité espaces verts, les évolutions réglementaires sur les utilisations des phytosanitaires, les nouvelles demandes d'entretien et de fleurissement liées à l'évolution de notre urbanisme nous obligent à avoir des réflexions approfondies sur notre organisation et nos choix car cette activité peut être très consommatrice de main d'œuvre. Au niveau humain, un temps partiel pour les tâches administratives viendra conforter le service et permettre de mieux suivre les nombreux projets à faire aboutir : extension de l'école de Gennes, restaurant scolaire de Grézillé, réhabilitation des Dames Barrau et halte Loire à vélo, école Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Nos investissements en moyens matériels seront limités, les études en cours avec nos collègues des Rosiers-sur-Loire et de Saint-Martin-de-la-Place ne nous permettent pas à ce jour d'anticiper les investissements nécessaires dans l'une ou l'autre des hypothèses.



sauf Gennes a été entrepris. Toutes les communes ont bénéficié dès la première année de prestations identiques en terme d'entretien des bas-côtés de routes et de chemins, d'épaveuse et de lamier.

Pour les **bâtiments**, les équipes des services techniques interviennent à la demande pour du dépannage, de l'entretien et parfois des travaux organisés en régie sur tous les bâtiments communaux, écoles, mairies, bibliothèques, salles des loisirs,...

Au niveau des **espaces verts**, le professionnalisme des équipes a été salué par de nombreux concitoyens et élus. Le savoir-faire de Gennes s'est diffusé sur toute la commune nouvelle.

# Le Pôle Solidarité



## CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite à la création de la commune nouvelle, le CCAS a été mis en place dès février 2016 : 8 membres élus et 8 membres nommés par le Maire représentant chaque commune déléguée. La vice-présidente est Nicole MOISY.

Dans chaque commune des commissions sociales sont en place pour préserver le lien de proximité avec les habitants.

En prévision de la dissolution de la Communauté de Communes du Gennois, les membres du CCAS ont travaillé de mars à octobre pour mettre en place un service pour le portage de repas. Deux sociétés ont été choisies : Menus Services et Age d'Or qui fonctionnent sur notre territoire depuis début décembre.

Un groupe de travail a engagé une réflexion en direction des habitants de 70 ans et plus pour connaître leurs besoins, leurs déplacements, leur vie relationnelle et pour cerner les personnes isolées.

## ASSOCIATIONS

La commission « Vie Associative »

a élaboré un règlement d'attribution des subventions disponible sur le site de Gennes et dans les différentes mairies annexes.

## CIMETIÈRES

La commission des affaires funéraires a soumis à l'avis du maire un règlement pour les 11 cimetières de Gennes-Val de Loire. Des travaux urgents ont été réalisés et l'abatage de certains ifs décidé. Les travaux à venir ont été priorités.

## SANTÉ

Le projet d'une « maison de santé pluri professionnels multi sites » a été lancé sur le territoire allant de Saint-Martin-de-la-Place aux Rosiers-sur-Loire et sur Gennes-Val de Loire.

Les professionnels de santé aidés par l'APMSL (Association des pôles et maisons de santé libéraux des Pays de Loire) sont dans la phase de rédaction du projet.

Une maison médicale sur Gennes doit regrouper les professionnels Gennois et permettre les rencontres et les échanges avec leurs confrères plus éloignés.



## Nous souhaitons

Un groupe de travail réunissant des élus et des membres d'associations s'est constitué en novembre 2015, pour réfléchir sur l'isolement des personnes âgées de notre commune.

Le groupe s'est appuyé sur le dispositif MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés) qui permet d'enclencher une réflexion de territoire. En mai dernier, une enquête a été élaborée à destination des 70 ans et plus. L'objectif était de mieux appréhender leur quotidien : déplacements, vie relationnelle, logement.

Le 26 novembre dernier, la restitution de cette enquête a été présentée par les membres du



surtout liées aux problèmes de santé et à l'absence de véhicules. Environ 1/3 des personnes se sentent parfois ou souvent seules et aimeraient avoir plus de visites. La téléassistance, les assistants sociaux, le transport solidaire et la Coordination Autonomie sont méconnus d'une bonne majorité des 70 ans et plus.

### SUITE À CETTE RESTITUTION DES PISTES D'ACTIONS DOIVENT ÊTRE CIBLÉES.

L'équipe du Secours Catholique met en place un coin-café à partir du **dimanche 8 janvier 2017**. Ces rencontres qui auront lieu au Château de la Roche de 14h30 à 17h30 permettront de créer des liens et rompre la solitude des personnes qui se sentent seules le dimanche, qui ne reçoivent pas de visites.

Les personnes qui se sentent seules ont-elles répondu au questionnaire ? Cette question d'isolement va être un point important de réflexion pour le groupe de travail afin de proposer d'autres actions (expression d'une demande de visites à domicile).

Le Transport Solidaire a été mis en place fin 2015 sur notre territoire, l'association Transport Solidaire (TACT) propose ce service aux personnes qui ne disposent pas de modes de déplacement pour des rendez-vous de santé, de travail ou en lien avec la vie quotidienne.

La Coordination Autonomie est une plateforme d'informations, d'orientation et d'accompagnement pour les plus de 60 ans. De plus, à la demande des clubs des aînés, une présentation peut être réalisée.

**Prendre contact au 02 41 83 22 20.**

La question des services et des commerces est plus complexe, le territoire est, nous le rappelons en ilots. Donner accès aux commerces existants ou faire venir des commerces sur place... La réflexion est très ouverte sur ce sujet.

## mieux vous connaître !

CCAS de Gennes-Val de Loire aux personnes de 70 ans et plus à la Maison du Vieux Puits au Thoureil.

214 personnes avaient répondu à l'enquête, 616 questionnaires avaient été distribués. L'analyse de ce questionnaire permet de déterminer un profil des habitants qui ont bien voulu répondre. Par rapport à l'habitat, les réalités sont différentes : habiter le centre bourg de Gennes ou un hameau.

Dans l'ensemble, les personnes ont des liens soit avec leur famille et amis, soit avec leurs voisins. Les seniors ont des activités quotidiennes : télévision, radio, lecture, marche, cuisine, jeux, mais les activités sont en grande partie tournées vers leur cadre de vie. Un autre point abordé : l'adaptation

**616**  
questionnaires  
distribués pour  
**214**  
réponses reçues

du logement, la présence d'escaliers, des sanitaires non adaptés, un logement trop grand peuvent être un obstacle à un maintien de vie dans sa maison. Les personnes qui pourraient envisager un changement de logement pensent d'abord à se diriger vers un hébergement collectif (foyer logement, résidence seniors, maisons de retraite). Les difficultés de déplacement sont

## CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT



## ÉDITO

*Chênehutte-Trèves-Cunault, commune déléguée de Gennes-Val de Loire, bénéficie des labels « Village de charme », « Village remarquable d'Anjou », « Petites cités de caractères » et « Patrimoine de l'UNESCO » au titre des villages ligériens.*

**Le label**

**« Petites cités de caractères »** permet la reconnaissance de la valorisation du patrimoine bâti et non bâti de la collectivité et d'inciter les propriétaires privés à réaliser des travaux.

*Les subventions pour la mise en valeur du patrimoine sont accordées exclusivement aux collectivités. Depuis fin 2013, les privés ne bénéficient plus de ces avantages, sauf pour les dossiers déposés avant cette date.*

*Ces subventions sont accordées par la Région pour un montant correspondant à 30 % du montant des travaux, avec un plafond de 90 000 €. Tous les travaux réalisés entre 2010 et 2014 ont bénéficié de cette aide.*

*Deux nouveaux dossiers ont été déposés pour 2017 : L'enfouissement des réseaux rue de Grissay et l'aménagement de la cour de la mairie.*

## Bilan des travaux

## TRAVAUX PRIEURALE

**Documents de référence**

- Etude DRAC 2 000
- Etude complémentaire avril 2003 (total 1.3 M €). Cette étude n'est pas validée par la DRAC Pays de Loire. Le projet reste en sommeil.

**Historique travaux récents réalisés à ce jour**

- 2009 - sécurité maçonnerie et toiture : 11 324 € HT (part communale 100 %)
- 2010 - réparation toiture suite tempête : 9 900 € HT (part communale 100 %)
- 2011 - réparation 1<sup>er</sup> pilier sud : 28 000 € HT (part communale 20 %)
- 2012 - réfection toiture sacristie : 18 611 € HT (part communale 40 %)
- 21/05/2015 - réunion préliminaire au lancement du projet
- 23/06/2015 - demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- 30/11/2015 - convention d'assistance à maîtrise d'œuvre signée avec la DRAC

**Situation actuelle**

- 16/11/2016 - réunion de lancement
- 04/01/2017 - présentation de l'ébauche du « règlement de la consultation » pour étude

La proposition d'ajouter à cette consultation la réalisation d'une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux à hauteur de 500 K € a été retenue. La consultation de cabinets d'architectes se fera au niveau national. L'objectif est de lancer la consultation fin mars, pour un retour fin 2017 et un lancement des travaux début 2018. Le déroulement des travaux s'étalerait au minimum sur 4 ans et dépendra des financements obtenus.

Le coût de l'étude est estimé à 60 K €.

Le coût total des travaux est estimé de 2 M € à 3 M €.

La recherche des « sponsors » sera pilotée par la DRAC.

## TRAVAUX BATIMENTS

**Travaux 2016**

- Cloches de la Prieurale : travaux terminés
- Peintures salle des loisirs : travaux terminés. Recours pour malfaçons auprès de la société Chudeau
- Murs cimetière : travaux terminés
- Cour de la mairie (ADAP) : fin des travaux janvier 2017
- Porte de la mairie : travaux terminés

**Travaux ou aménagements programmés en 2017****ADAP**

- Ecole primaire : 7 400 €
- WC Cunault : 400 €
- Signalisation toilettes pour handicapés place du Pont Pouillet
- Accès Prieurale par portes latérales, signalisation accès pour Handicapés

**Prieurale**

- Appel d'offre en mars
- Fin d'étude fin 2017
- Recherche des financements
- Début des travaux en 2018

**Ecole**

- Travaux électriques cuisine et salle à manger de l'école primaire
- Renforcement de la clôture entre l'école et le terrain de foot

**Salle des loisirs de Trèves**

- Isolation thermique sur la porte mezzanine
- Isolation thermique et verrouillage sur la porte principale
- Aménagement de la zone entrée / parking

**Place Dailland**

- Réparer et reprendre le faîtage du mur

**Cloches de Cunault**

- Montant des travaux : 79 952 €
- Montant total de la souscription : 43 153 € (soit 54 % du total)

## GENNES

## Repas des aînés



Le 20 novembre 2016, le traditionnel repas des aînés a eu lieu à la maison des loisirs André Courtiaud. Tous les gennois âgés de 70 ans et plus étaient invités.

134 habitants et 38 résidents de la maison de retraite Saint Vétérin avec leurs accompagnatrices ont partagé ce moment convivial.

Le repas préparé par la maison Boué a ravi les papilles. Les histoires et les chansons de Denis Réthoré ont contribué à la bonne ambiance de cette journée. Les danseurs ont pu envahir la piste de danse au son de l'accordéon. Comme chaque année, les plus âgés ont reçu chacun un ballotin de chocolat.

> Rendez-vous le dimanche 19 novembre 2017

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes de la commune déléguée de Gennes poursuit son travail de réflexion pour l'implantation d'une aire de jeux et d'un city park. Ils se sont rendus récemment à Saint-Mathurin-sur-Loire pour rencontrer M. AUBIN, Adjoint de cette commune et visiter le site. Cette rencontre leur a permis d'avoir des réponses quant à l'implantation, le coût, les partenaires etc. Ils sont revenus plus motivés que jamais. Le travail continue.

## Ecole Jules Verne

Les travaux d'extension de l'école Jules Verne ont démarré au mois de septembre et devraient s'achever au printemps prochain.

Cette réalisation permettra la création de deux nouvelles classes : la première sera affectée aux enfants de maternelle et la seconde, plus particulièrement réservée à la mise en place de divers ateliers par les enseignants. Cette salle sera également utilisée pour la garderie et les activités périscolaires.



## GRÉZILLÉ

## La vie autour des plans d'eau

Si la nature semble au repos autour de nos plans d'eau cet hiver, ils ont été les lieux de nombreuses activités l'été dernier.



Les différentes associations de notre commune déléguée de Grézillé ont su vous proposer des animations conviviales, sportives, ou bien culturelles.

Nous avons pu également profiter d'une belle plage de sable blanc, de nouvelles tables de pique-nique, de ping pong et d'un environnement régulièrement entretenu par les services techniques de Gennes-Val de Loire.

Notre regroupement en commune nouvelle a également permis l'aboutissement plus rapide de certains projets tels que la réfection de la mairie ou l'entretien et le gravillonnage complet des routes. Le projet du restaurant scolaire sera lui aussi traité plus rapidement.

Aujourd'hui, dans le cadre de la commission tourisme de Gennes-Val de Loire et pour préparer notre entrée dans la future agglomération de Sauray val de Loire, un groupe de travail s'est réuni le lundi **28 novembre 2016** à la mairie de Grézillé afin de travailler sur des propositions.

Celles-ci portaient sur le plan d'eau de baignade avec des espaces dédiés aux jeunes, des espaces pour les plus petits, et un réaménagement du Kiosque pour l'ouvrir à d'autres activités tout en préservant et accentuant les activités déjà existantes.

En ce qui concerne le plan d'eau de pêche, le projet consiste à mettre en place un réel accueil et des aménagements dédiés aux pêcheurs.



### LES NOUVELLES BRÈVES

#### SMITOM

Grâce à notre intervention, le SMITOM a décidé de maintenir le conteneur de verre et a rajouté un conteneur pour le papier au Groslay. Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles bleues pour le papier ne se fera plus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les dépôts se feront dans le nouveau conteneur.

#### BOÎTE À PAIN

Installation d'une boîte à pain sur le parking de la salle Michel Bonvalet, baguettes fournies par la boulangerie de Chemellier.

#### BIBLIOTHÈQUE EN RÉSEAU

La commission culture recherche des bénévoles pour le projet de création d'une bibliothèque en réseau avec les bibliothèques de Gennes, Le Thoureil, Chênehutte-Trèves-Cunault et Saint-Georges-des-Sept-Voies.

#### ANCIEN TERRAIN DE FOOT

Pour le devenir de l'ancien terrain de foot situé rue des Lavandières face au lotissement des Castors, vous pouvez déposer vos idées en mairie.



## LE THOUREIL



© Christine David Beillouin

## Bien vivre au Thoureil

**E**n cette année 2016, la commune s'est refait une beauté en réalisant ou en terminant des projets engagés en 2015 :

- La réfection des pignons de l'église du Thoureil a renforcé la silhouette repère de notre commune. En raison des chutes de pierres, ces travaux étaient devenus urgents. Ils ont été en partie financés par la Région Pays de Loire, les Petites Cités de Caractère et grâce à de nombreux dons de Thourellais, la Fondation du Patrimoine a pu apporter sa subvention.
- L'église prieurale de Bessé, elle aussi, a été mise en valeur. Un groupe de bénévoles a participé à l'entretien de l'intérieur en piquetant les murs qui étaient recouverts d'un enduit empêchant le tuffeau de respirer. Un grand moment de découvertes qui ont passionné toutes les personnes investies. L'encadrement de ce chantier citoyen a été assuré par un tailleur de pierre accrédité auprès des Monuments Historiques.
- Le petit patrimoine n'a pas été oublié, grâce à l'initiative de l'association « Le

Thoureil, Patrimoines et Paysages » qui a engagé et dirigé avec des professionnels de l'Aspire (Saumur) des travaux de réfection d'un puits à Bessé.

- Enfin, toute la réflexion menée par une commission ouverte à tous sur l'aménagement de notre salle de loisirs a vu son aboutissement en juin. La « maison du vieux puits » peut désormais accueillir agréablement une plus grande diversité d'activités, à l'échelle de notre commune, mais aussi ouverte à Gennes-Val de Loire, comme lors de la restitution publique d'un questionnaire à l'intention des plus de 70 ans (Monalisa) en novembre.

Tous ces travaux ont mobilisé de l'énergie, du temps et de la patience, mais contribuent à montrer notre volonté de préserver le patrimoine et optimiser nos possibilités de vivre le présent.

Nos associations locales sont dynamiques et ont donné en 2016, par leurs manifestations ou leurs activités de qualité, un tempo festif au village. Merci à elles et aux bénévoles qui les font vivre.

Ce lien social existant est une vraie richesse à préserver, soutenir et surtout développer. C'est pourquoi la commission sociale communale continue et intensifie ses propositions de rencontres intergénérationnelles à travers des échanges de savoirs ou des activités ludiques diverses. La lutte contre l'isolement dans nos habitats « en ilots » est une priorité.

Nous conservons un fonctionnement de commissions ouvertes pour les projets ou les interrogations à venir (transfert de la Mairie, devenir des bâtiments de l'école, etc...)

La commune nouvelle respecte notre désir d'être dans la proposition et nous apporte de nouvelles compétences, notamment techniques et humaines qu'il est important de saluer.

A nous de saisir ces opportunités, nous avons toutes et tous à y gagner.

Au-delà d'un endroit où il fait « beau vivre » c'est un environnement où il fait « bien vivre », en proximité, qui doit nous motiver.

## SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES



## De belles rencontres

Remercions chaleureusement Dominique Brunetière pour le travail effectué pendant deux ans et demi et accueillons Guénaël Verger notre nouveau Maire délégué depuis le 17 octobre 2016.

**G**âce aux associations, des manifestations culturelles festives ont permis des rencontres dans différents lieux de la Commune. La dernière née « La Voix des Archers » s'est réjouie du bilan de la journée portes ouvertes en juillet dernier. Les échos sont positifs : très beau site dans les bois, parcours de cibles attrayants et des nouveaux adhérents.

Remercions aussi le personnel communal qui œuvre tous les jours pour notre sécurité et pour notre bien être. Les routes, les espaces verts ont trouvé un goût de jeunesse. Sans oublier la cantine scolaire qui est toujours appréciée pour les repas préparés sur place.

Notre église du Prieuré est un des grands chantiers pour 2017. Les travaux se porteront sur la nef : maçonnerie, charpente et toiture. La maîtrise d'œuvre sera confiée au cabinet Archi Trav. Nous pourrions profiter des aides de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

On sait que depuis le mois d'août, le site

de la Sansonnière est fermé. Une équipe vient de se constituer pour réfléchir sur le devenir de ce lieu.

La restauration de notre salle des fêtes est toujours d'actualité. Le projet va être repensé avec la réorganisation de l'ensemble scolaire.

La commune aura le plaisir d'accueillir **le 20 mai prochain** lors du traditionnel repas des aînés tous les habitants de Saint-Georges ayant au moins 68 ans dans l'année.

Le rassemblement des Saint Georges de France aura lieu à Saint-Georges-d'Espéranche en Isère **les 23, 24, 25 juin 2017**.

Nous partageons désormais avec Chênehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Grézillé et Le Thourel un avenir commun. Les élus de Saint Georges sont présents dans les différentes commissions. Notre commune n'est donc pas oubliée et c'est ensemble vers le grand Saumurois que nous pourrions défendre nos projets.



## ARTS ET CHAPELLES

*L'église de Saint Pierre-en-Vaux a été retenue pour le circuit « Arts et Chapelles » qui se déroulera du 24 juin au 20 août. C'est une manifestation artistique qui participe à la mise en valeur du patrimoine religieux de l'Anjou.*

## GRÉZILLÉ

# On ne s'ennuie pas à Grézillé Loisirs !



Chaque jour de la semaine, l'association propose des animations.

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges :

- Réfection de fauteuils
- Zumba pour les adultes et les ados à partir de 16 ans et Zumba Kids pour les enfants de 6 à 11 ans

- Danse en Ligne pour adultes et ados à partir de 12 ans
- Soirées Jeux de Stratégie pour adultes et ados à partir de 16 ans
- Marche
- Atelier Théâtre de Marionnettes pour enfants et ados de 7 à 14 ans.

**Tout au long de l'année l'association organise des manifestations solidaires et conviviales :**

- Galette des rois : remise du chèque des bénéficiaires du Loto à l'association choisie (cette année, Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest)
- Bourses aux vêtements, jouets et matériel de puériculture en mars et en octobre
- Fête de la musique en juin
- La participation active au repas des associations en juin,
- Loto en décembre au profit d'une association œuvrant dans la recherche médicale ou pour l'amélioration de la vie quotidienne des malades
- Une journée intergénérationnelle en décembre, où les différents animateurs de l'association proposent des animations sur le thème de Noël.

**Prochain rendez-vous pour tous : la bourse aux vêtements et aux articles de puériculture les 10, 11 et 12 mars 2017.**



Grézillé Loisirs

Michel Richard • Tél. 02 41 74 06 50

Mail : [association.grezilleloisirs@orange.fr](mailto:association.grezilleloisirs@orange.fr)

## Grézillé Pêche

L'association "Grézillé pêche" gère la pêche sur le plan d'eau dédié à cette activité.

Composition du bureau : Président : Amboise Camus / Vice-Président : Arnault Burgevin / Secrétaire : Bernard Duperray / Trésorier : Serge Dugast

**Dates des rendez-vous :**

72h de la carpe : le 14, 15, 16 et 17 avril 2017

Week-end de la truite : le 29 et 30 avril 2017

Concours pêche : le 19 août 2017

Ouverture du plan d'eau pêche : le 1<sup>er</sup> mai 2017

## A.I.P.E. - L'ANNÉE 2016/2017

L'A.I.P.E., Association Intercommunale des Parents d'Élèves des écoles de Grézillé, Coutures et Chemellier a pour principal objectif de participer au financement des activités scolaires (sorties pédagogiques, spectacles, ...). Tout au long de l'année, l'AIPE va organiser des manifestations, certaines pour rassembler les enfants et les parents autour d'un moment convivial et ludique, d'autres afin de pouvoir financer en partie ou en totalité les projets des 3 écoles proposés et organisés par le corps enseignant. Pour que ces manifestations soient des réussites nous avons besoin de bénévoles de façon ponctuelle ou annuelle pour nous aider à préparer et organiser les manifestations. **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**



**Suite à l'assemblée générale du 16 Septembre 2016, le bureau est ainsi composé :**

**Présidente :**

Audrey FAUDRIT

**Vice-présidents :**

Frédéric MORIN et Marine DOISNEAU

**Secrétaire :**

Myriam POILIEVRE

**Trésorières :**

Sandrine MARIN et Clarisse BERNARD

**Les membres du bureau actif :**

Stéphanie DIVET, Muriel GIACOMINI, François CHEVREUX, Séverine RIPOCHE, Soizic ALUSSE et Régis POTTIER.

Le bureau a programmé différentes manifestations tout au long de cette année scolaire 2016/2017, dont le vide grenier spécial petite enfance le 21 mai 2017.



AIPE

Mail : [aipecoutureschemelliergrezille@gmail.com](mailto:aipecoutureschemelliergrezille@gmail.com)



[aipecoutureschemelliergrezille](https://www.facebook.com/aipecoutureschemelliergrezille)

## CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT



## Association Tourisme et Culture

En 2016, une première :  
deux après-midis "jeux de société" ont eu un franc succès.



Les visites guidées de la Prieurale sont toujours aussi demandées par des groupes ; l'un d'eux a également visité le château de Cunault.

Un RALLYE PEDESTRE à la découverte de Chênehutte a été très suivi par une cinquantaine de personnes. Nombreux public au traditionnel concert de jazz début juillet à GRISSAY. Le point info à Cunault a bien fonctionné avec une fréquentation record en juillet.

La sortie à la MOTTE FEODALE de TREVES avec Gilbert Boisbouvier a séduit un nombreux public. Enfin les amateurs ont été nombreux à découvrir l'exposition d'artistes locaux en juillet à TREVES avec visites guidées de la TOUR.

### PROJETS 2017

- Expo thème CULTURE des CHAMPIGNONS
- Rallye pédestre TREVES
- Sortie nature avec la LPO
- Projection film MILADY
- Visite ROSERAIE Loubert aux Rosiers
- Visites à thèmes sur les traces du Roi René, etc...



## Le comité des fêtes de Trèves Cunaault

Le comité des fêtes de Trèves Cunaault regroupe plus de 80 bénévoles qui participent et contribuent tout au long de l'année à la réussite des différentes manifestations. Un bureau de 15 personnes en assure les préparatifs pour une bonne organisation. Se retrouver dans la bonne humeur, animer la commune, créer du lien entre les habitants de la commune autour de moments festifs sont nos leitmotivs.

Quatre manifestations sont organisées et seront renouvelées en 2017  
**Le 2 avril** : La Randonnée Loire et Patrimoine qui permet avec 4 circuits pédestres et 3 circuits VTT, de

découvrir notre territoire : villages, patrimoine architectural, sentiers forestiers, vues sur la Loire avec un bon repas à l'arrivée.

**Le 21 mai** : Le marché des Métiers d'Art sur la place de la prieurale de Cunaault. Reconnue aujourd'hui par les professionnels, cette exposition permet de découvrir des œuvres diverses et variées d'une cinquantaine d'artistes.

**Le 25 juin** : La vente de repas à la tour de Trèves à l'occasion du passage des cyclistes lors de la fête du vélo.

**Le 10 septembre** : Un show mécanique, pour faire suite à l'arrêt de la traditionnelle course des sables. Le

comité proposera pour la seconde fois un grand show mécanique avec cascade, crash en voiture et camion et spectacle de moto freestyle.

Enfin pour mieux faire connaître notre association et son dynamisme, pour communiquer avec les habitants de la commune et nos bénévoles, un site internet vient de voir le jour, venez sur : [www.cunaaultanimation.fr](http://www.cunaaultanimation.fr)

✚ Contact

Mickaël LAMY, président  
Tél. 06 71 24 91 80

Web [www.cunaaultanimation.fr](http://www.cunaaultanimation.fr)

## Comité des fêtes de Chênehutte

**Cette année, le comité des fêtes de Chênehutte aura organisé 4 manifestations toujours avec bonne humeur et dynamisme pour faire plaisir au plus grand nombre !**

Nous avons commencé l'année par une soirée dansante au mois de Mars, une centaine de personnes étaient venues déguster un couscous animé par DJ Kévin Klark qui reviendra cette année vous faire danser.

En Juin nous avons accueilli au lieu dit St Jean les cyclistes de la fête du vélo.

Notre vide greniers aura animé le bourg de Chênehutte avec le groupe "pompa&solo" et 120 exposants étaient installés de la rue des Bateliers à la rue des Ducs d'Anjou.

Notre dernière manifestation était notre vide ta chambre à la salle des loisirs de Trèves.

Je remercie tous les membres de l'équipe du comité des fêtes pour leur disponibilité et leur investissement ainsi que la municipalité et les employés communaux.

C'est avec enthousiasme que nous renouvelons ces manifestations en 2017 en espérant que vous serez des nôtres pour partager tous ces moments de convivialité.

*Stéphanie Le Roy,  
Présidente du comité des fêtes de Chênehutte*

PROCHAINE MANIFESTATION

**Samedi 18 Mars 2017**

**Soirée dansante  
animée par DJ Kévin klark**

Jambon grillé façon méchoui  
Flageolets avec sauce à l'ail safrané  
Fromage - salade  
Dessert

18 € par adulte  
10 € par enfant

Salle des loisirs de Trèves

RÉSERVATION  
Stéphanie Le Roy  
02 41 50 10 76 ou 06 82 58 05 06

## GENNES

**DON DU SANG**

**'Je donne mon sang,  
je sauve des vies.'**

Chaque année, le don de sang permet de sauver ou de soigner plus d'un million de personnes.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

En moyenne, un don bénéficie à 3 personnes.

Nous sommes tous concernés !

Les membres de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Gennes et ses environs vous invitent aux collectes prévues à la maison des loisirs André

Courtiaud, à Gennes :

**Vendredi 26 mai 2017**

de 10h30 à 13h30

**Mardi 22 août 2017**

de 16h30 à 19h30

**Mardi 31 octobre 2017**

de 10h30 à 13h30.

Une collation est offerte après le don.

« La Vie à Gennes à cent pour sang ».



## Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Gennes a redémarré ses activités depuis septembre et propose tout un catalogue de possibilités que vous pouvez trouver soit sur les plaquettes à disposition dans certains commerces, à la mairie et dans les salles mises à disposition par la commune, soit sur notre site : [www.famillesrurales.org/gennes](http://www.famillesrurales.org/gennes).

Nous avons relancé cette année l'atelier Mosaïque avec Josée Thiriau et une nouvelle activité vient compléter le « catalogue », c'est la danse en ligne. Les cours sont dispensés par Nadine Nain le jeudi en fin de matinée. Le cours est pratiquement complet, mais il faut déjà penser à l'année prochaine pour les nouveaux élèves. Il y aurait une disponibilité le jeudi en début d'après-midi. Les personnes intéressées peuvent déjà se manifester près de Claudie Terrien Tél. 09 51 48 93 27 ou [claudie.terrien@gmail.com](mailto:claudie.terrien@gmail.com). Par contre les cours de country sont arrêtés.

Un autre projet est en cours de finalisation, c'est le rapprochement de l'association de Saint-Georges-des-Sept-voies/Le Thoureil avec celle de Gennes. Ce qui serait logique avec la nouvelle commune.

L'association est ouverte aux diverses activités de l'âge de 3 ans à 99 ans.

André Pezot, Président

## Association Les Rives du Meugon

Fondée en 2003 pour ne pas vivre à la campagne comme en ville dans l'indifférence l'association a pour but la renaissance et la promotion d'une solidarité villageoise générale.

Pour ce faire elle propose une activité hebdomadaire : la relaxation tibétaine, une activité bimestrielle : art floral, des activités annuelles : repas crêpes, fouées, sortie restaurant, pique-nique, goûter pascal, repas partagé fête des voisins, décoration de l'Ancienne Mairie pour Noël, goûter de Noël, sortie champignons-châtaignes, des activités occasionnelles : après-midi ou

soirée jeux de société, randonnées pédestres.

Certaines activités sont réservées aux adhérents et d'autres ouvertes à tous. Au fil du temps les adhésions ont dépassé les limites de Milly.

Les activités ont lieu en général dans la salle ou la cour de l'Ancienne Mairie-Ecole de Milly.

✚ Contacts

Noëlle Pommier ■ 02 41 38 04 94

Monique Micout ■ 02 41 38 75 10 ■ [moniquemicout@free.fr](mailto:moniquemicout@free.fr)

Marie-Andrée Guérineau ■ 02 41 38 94 23 ■ [maguerineau@aol.com](mailto:maguerineau@aol.com)

## L'association Pass'Rives



Pass'Rives a été officiellement constituée en 2016.

Elle a pour but de promouvoir une passerelle dédiée aux transports doux entre Gennes-Val de Loire et Les Rosiers. Une trentaine de personnes ont suivi cette naissance. Tout reste à faire... **Elle a besoin de vous !**

Son objet est de **sensibiliser, mobiliser et convaincre** pour la mise en place de cette passerelle, indépendante des ponts existants. Elle accompagne les acteurs impliqués dans la réalisation d'un ouvrage artistique et innovant.

### SES OBJECTIFS :

- Assurer la sécurité dans les déplacements de tous, petits et grands,
- Se déplacer sans polluer et contribuer à la santé de la population,
- Stimuler l'économie et le tourisme,
- Favoriser le lien social dans une démarche de développement durable,
- Faire apprécier le Patrimoine naturel et bâti reconnu par l'UNESCO,
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### DE TYPE COLLÉGIAL, L'ASSOCIATION COMPORTE :

- Un comité de pilotage
- 6 pôles de compétences (financier, technique, communication, événementiel, partenariat, environnement)
- Les chantiers sont nombreux, et toutes les compétences sont les bienvenues.

Vous pouvez vous inscrire dans un ou plusieurs pôles en nous contactant sur [passrives@free.fr](mailto:passrives@free.fr)

L'équipe du comité de pilotage de Pass'Rives : Christine, Corinne, Cécile, Henricus, Dulcienne, Odile.

## AUGURA

L'association Gennoise de Recherches Archéologiques est née en 2014.

**S**on objectif est de développer l'archéologie gennoise, en faisant avancer les données scientifiques, et en formant les jeunes et tous les amateurs aux techniques de l'archéologie. Elle compte aujourd'hui 70 adhérents, sans compter une vingtaine de jeunes volontaires...

A l'initiative de Laure Déodat, archéologue au CNRS et responsable scientifique de l'association, plusieurs opérations archéologiques ont eu lieu depuis deux ans sur les communes de Gennes-Val-de-Loire et de Tuffalun.

Des prospections en forêt et en plein champ ont permis de découvrir de nombreux sites archéologiques et de ramasser près de 20000 objets : silex taillés, morceaux de poteries, tuiles

romaines, etc. Au fil des opérations archéologiques, AuGuRA souhaite reconstituer l'occupation du territoire, à toutes les époques. Habitats, sépultures, atelier de taille de silex, lieux sacrés... : toutes les traces que l'Homme a laissées sur le territoire seront étudiées pour mieux comprendre notre histoire locale.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce travail de fouille qui va se poursuivre dans les années à venir, ou si vous avez découvert des objets pouvant nous intéresser, contactez-nous.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire très riche en patrimoine : notre tâche est de le révéler et de le protéger.



+ Contacts

AUGURA

Tél. 06 69 44 36 12

E-mail : [augura49@gmail.com](mailto:augura49@gmail.com)

## GENNES



Carnaval des écoles 2016



Vente de fouées fête du vélo 19/06/2016

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT MICHEL

L'APEL de l'école Saint Michel de Gennes est une association au service du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants. Elle organise des événements (loto, fête de Noël, marché de printemps, ...) pour favoriser la rencontre et la création de liens entre parents. L'argent recueilli à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges sert à financer des projets pédagogiques.

Les événements de Février à Avril :

- Mars : Carnaval (avec l'APE de l'école Jules Verne).
- 1<sup>er</sup> Avril : Loto à 20h à la Salle des Loisirs
- 29 Avril : Marché de Printemps à 10h dans la cour de l'école.

## Les amis des livres

"Nous sommes tous des poètes..."

Les bibliothèques de Gennes-Val de Loire et des Rosiers s'unissent pour un projet poésie. Elles ont associé à ce projet toutes les bibliothèques et les écoles du secteur ainsi que le collège.

### UNE DOMINANTE : « LA POÉSIE S'AFFICHE DANS LA VILLE »

La poésie s'écrit, la poésie se lit, la poésie est art.

Toutes les formes d'expression seront à l'honneur, poésie naïve, classique ou locale, poésie moderne, slam ou haïku... Les villes pourront se parer des poésies choisies ou créées par les enfants, les jeunes et même les adultes intéressés. On découvrira des poésies dans des lieux de rencontre : les places, les parcs, les rues, les vitrines des commerçants...

Un thème proposé : « L'autre et moi »

La poésie s'intériorise. La poésie se partage. La poésie s'écoute, se danse, se mime.

### LES TEMPS FORTS DU CALENDRIER DE SEPTEMBRE 2016 À AVRIL 2017

Chaque ville qui participe décide de sa date et de son lieu d'exposition.

- Le **vendredi 2 décembre** aux Rosiers (espace Les Ponts) un spectacle : Le slameur « Poison d'avril »
- En mars à Gennes, pour le printemps des poètes (du 5 au 20 mars), rues et vitrines décorées avec l'affichage de la production des participants
  - Rencontre des écoliers avec un poète angevin : Olivier Mailleux
  - Spectacle en soirée le **vendredi 10 mars** à 20h45 au Château de la Roche : « Ami Chemin », un spectacle de jazz-théâtre du côté de chez Nougaro (avec Pascal Marcault et Philippe Piau de la Cie Spectabilis).

Les contacts / Les bibliothèques porteuses du projet :

À GENNES :

Carole ■ [bibliothèque@gennesvaldeloire.fr](mailto:bibliothèque@gennesvaldeloire.fr) ■ 02 41 51 09 88 (mercredi, vendredi)  
Les Amis des livres ■ [doidicm@gmail.com](mailto:doidicm@gmail.com) ■ 06 79 299 253

AUX ROSIERS :

Gersende ■ [communication.les.rosiers@gmail.com](mailto:communication.les.rosiers@gmail.com)  
Anne-Sophie ■ 02 41 40 73 47

Déjà sensibilisés par de telles actions, les commerçants seront sollicités afin de faire de leurs vitrines un modeste lieu d'exposition pour les productions de nos jeunes.

La population de nos communes sera chaleureusement conviée à découvrir un espace urbain différent - et à participer pour que ce projet soit l'occasion de fêter ensemble la poésie.





## Le Tennis Club

Le Tennis Club de Gennes dispose de deux terrains couverts accessibles toute l'année et d'un court extérieur d'accès libre.

L'école de tennis animée par des enseignants diplômés propose des cours enfants dès 5 ans et des cours adultes. Adhésion possible toute l'année, tant pour les cours encadrés que pour la pratique en accès libre.

Location possible auprès des deux boulangeries de Gennes.

Venez rejoindre les pratiquants déjà convaincus et séduits par ce club ultra-dynamique !

+ Renseignements  
Thierry CHAUVIGNÉ

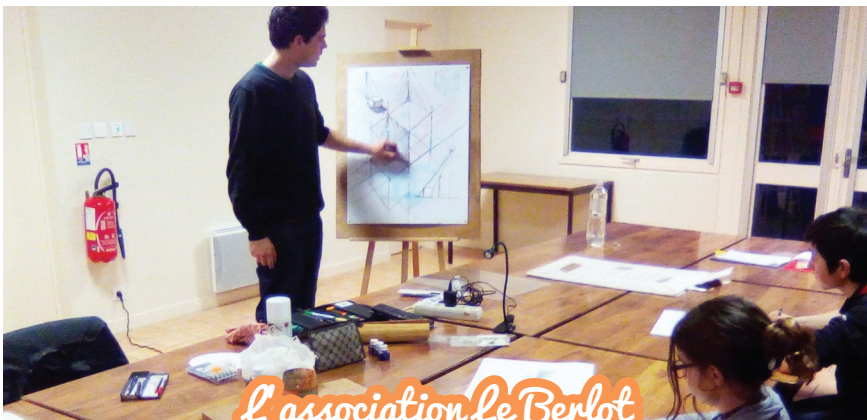
Tél. 06 81 95 77 01 ■ E-mail : [thierrychauvigne@live.fr](mailto:thierrychauvigne@live.fr)

Web [tennisclubgennes.free.fr](http://tennisclubgennes.free.fr)



## LA TRUITE GENNOISE

Depuis 1954, la Truite Gennoise propose aux pêcheurs de tout âge un parcours de pêche à la truite sur le ruisseau d'Avort, classé première catégorie. Tous les ans sont effectués plusieurs alevinages (truite saumonée, fario et saumon de fontaine). Les jours de pêche sont autorisés du samedi 13h au lundi 13h du début mars jusqu'à mi-septembre (voir règlement). Le ruisseau a été réaménagé depuis peu par une équipe dynamique de jeunes retraités. Par ailleurs son intérêt est aussi de préserver l'environnement et d'entretenir les berges. Les dates de manifestations pour 2017 sont le 12 mars au lavoir de Sarré pour la première ouverture le 23 avril route de Louerre devant le moulin de Sarré pour la fête de la pêche, et le 25 juin sur l'île de Gennes entre les ponts pour la fête du vélo.



L'association Le Berlot

### ATELIER DESSIN

#### Initiation & Perfectionnement

Enfants - Ados - Adultes

L'association propose des ateliers dessin (volume, ombre, perspectives, portrait, initiation à l'illustration et à l'animation) animés par Nicolas Boisbouvier - Illustrateur - Graphiste.

Séances de 1h30 pour les enfants de 9 - 10 ans mini et 2h pour ados & adultes.

#### > DATES ET HORAIRES

Adultes : tous les lundis à 19h30

Enfants : deux groupes à 13h30 et 15h30

Ados : 17h30

Le matériel est à fournir.

Séance d'essai possible pour les nouveaux participants

Groupe de 6/8 participants

Quelques places encore disponibles dans chaque

catégorie.

+ Renseignements & inscriptions  
Nicolas BOISBOUVIER

Tél. 06 85 10 09 24

E-mail : [nboisbouvier@gmail.com](mailto:nboisbouvier@gmail.com)

Web [nicolasboisbouvier.com](http://nicolasboisbouvier.com)

## LE THOUREIL



## Le Thoureil, Patrimoines et Paysages

L'association œuvre à conserver la mémoire vivante de la vie du village. Chaque année nous travaillons sur un thème puis nous éditions un bulletin annuel «Le Passeur». Le n°4 de 2016 est consacré à l'origine et à l'histoire des écoles du Thoureil.

Durant l'été nous répondons à des demandes de visites du village et proposons un programme original pour les Journées du Patrimoine ; en septembre nous étions dans les « Jardins privés ».

Depuis l'automne notre exposition permanente de photos anciennes anime la nouvelle salle des loisirs rebaptisée Maison du Vieux-Puits.

Enfin la reconstitution d'une classe de « L'école de la 3<sup>e</sup> République » a terminé l'année avec de belles et émouvantes retrouvailles entre anciens élèves et enseignants.

Nous comptons une centaine d'adhérents. 2017 sera dédiée au patrimoine religieux et à ses histoires.

**Inauguration du puits banal de l'Enreculée de Bessé un samedi matin de fin avril 2017 sur place.**

Le puits a été entièrement restauré à l'initiative de l'association "Le Thoureil, Patrimoines et Paysages" par le chantier d'insertion patrimoine et limousinerie de l'Aspire (Saumur), avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

**Contact**

Patricia ■ Tél. 06 10 79 14 59

Mail : [thoureilpatrimoines@yahoo.fr](mailto:thoureilpatrimoines@yahoo.fr)

### Rencontres Musique et Sciences



Comme l'an dernier, le Thoureil a accueilli les "Rencontres Musique et Sciences" les 3 et 4 septembre 2016. Les nouveaux aménagements de la salle du Vieux Puits ont offert un cadre idéal pour des débats passionnés autour du thème "Du son à la musique : Constantes et émergences" avec des interventions de scientifiques, musiciens, et compositeurs.

L'Eglise Saint Génulf a accueilli deux concerts : le Quatuor Girard avec un programme classique et deux œuvres contemporaines et la guitariste Gaëlle Sola qui a enthousiasmé l'auditoire. Dans ce bel échange, la traditionnelle hospitalité des habitants du Thoureil ne s'est pas démentie et l'ancienne école libre a offert son jardin à la rencontre du public, des musiciens et intervenants autour des repas et du pot de l'amitié.



## EOLIHARPE

**C**réée en 1996 à Angers, EOLIHARPE a pour fondement l'exploration de formes artistiques nouvelles par la musique.

A travers les rencontres et les échanges avec d'autres formes artistiques, elle recherche de nouveaux moyens d'expression. La création de spectacles autour de la poésie, la composition musicale et les musiques du monde sont donc les fils conducteurs principaux de cette compagnie angevine.

Depuis ses débuts et au fil des voyages, EOLIHARPE explore des sonorités d'ici et d'ailleurs, s'entourant de musiciens de tous horizons. La compagnie se donne également comme axe de travail des actions pédagogiques.

L'année 2017 sera marquée par la sortie de KALAMNA, dernière création, un spectacle musical avec les textes de la poète syrienne Maram Al Masri et par la deuxième édition du FLAMENCO EN LOIRE FESTIVAL produit par la Cie Eoliharpe."

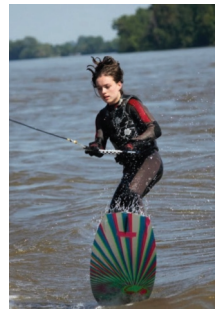
### LES DATES À VENIR EN 2017

- 10 février - Première de KALAMNA ■ Trois-Mâts ■ Angers
- 7 mars - KALAMNA ■ Théâtre de la Halle au Blé ■ La Flèche
- 17 / 18 mars - KALAMNA ■ Théâtre du Champ de Bataille ■ Angers



## JAZZ EN LOIRE

Les **20 et 21 août** le festival Jazz en Loire s'est déployé sur 7 sites au Thoureil, dans les jardins et l'Eglise, sur le mail et le grand coche d'eau. Outre le programme copieux, les concerts spontanés, le soir, constitués de professionnel et amateurs ont étoffé très harmonieusement cette 2<sup>e</sup> édition. Sur place comme à l'accoutumée étaient proposés repas de fouées et buvette permettant aux familles de profiter pleinement de ce week-end ensoleillé. Dorénavant en alternance avec le festival de Flamenco, Jazz en Loire se déroulera tous les 2 ans.



## CLUB NAUTIQUE DU THOUREIL

Le Club Nautique du Thoureil a été créé en 1963. Il propose à ses membres une activité de ski nautique de loisir sur une portion de Loire, entre la cale Fraysse (le Thoureil) et la queue

de l'île de Baure. La pratique est ouverte du **1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**, par application d'un arrêté préfectoral qui accorde à l'association une occupation du domaine public fluvial moyennant redevance.

Le CNT est ouvert à tout propriétaire d'un bateau adapté et à sa famille ; il compte environ 120 pratiquants.

Le club est affilié à la fédération française de ski nautique et donc habilité à délivrer des licences.

L'association propose tous les ans au mois de juin une journée d'accueil et d'initiation gratuite au ski nautique. Elle organise également des stages au mois de juillet pour les jeunes pratiquants, dont certains sont engagés dans le championnat national (le CNT compte depuis trois ans plusieurs champions de France).

### + Contact

Philippe MÉTAY, Président du CNT  
Tél. 06 82 37 25 47

## Jeanne Camille

Pour les 20 ans de l'association, la fête fut magnifique : elle accueillit plus de 5000 personnes. Le quai était ponctué de stands jusqu'à la hauteur de l'école, dans la cour de laquelle était proposé un atelier de taille de pierre pour les enfants ainsi qu'une exposition de photos. Les stands très intéressants avaient été prêtés notamment par la Mission Loire UNESCO présentant sur une dizaine de kakémonos l'histoire maritime de la Loire. Par ailleurs, le musée de Saint-Clément proposait des maquettes et objets bateliers. Les bateaux amont et aval entre Tours et Montjean ont répondu présents. L'association Jeanne Camille a bien sûr rendu la politesse en participant aux fêtes de La Possonnière, Murs- Erigné, Bréhémont... L'événement important de l'année est le don reçu d'un superbe bateau emblématique, le Val de Vienne, au "mouillage" depuis juillet devant Le Thoureil.



## SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES



### PRÉSENTATION DU CLUB « LA VOIE DES ARCHERS »

*'La voie des archers' est un club de tir à l'arc en forêt.*

*Un parcours de cibles en mousse avec des blasons est aménagé dans un bois.*

*Ce sport est reconnu par la fédération française de tir à l'arc.*

*Après un an d'existence nous comptons 30 adhérents. Dès la saison prochaine, nous espérons mettre en place des compétitions sélectives pour le championnat de France.*

*Chaque année, nous organisons une fête ouverte à tous pour faire découvrir le tir à l'arc.*

📞 Contact

Tél. 06 32 33 56 53

E-mail : [lavoiedesarchers@orange.fr](mailto:lavoiedesarchers@orange.fr)



## Association Communale

L'Association Communale des Loisirs de Saint-Georges-des-Sept-Voies propose plusieurs événements dans l'année. C'est l'occasion pour tous les nouveaux habitants de venir et de côtoyer les Saint-Georgeois en partageant des moments conviviaux. Cette association dynamique souhaite réunir un maximum de bénévoles pour garder cette bonne ambiance.

### POUR L'ANNÉE 2017, LES MANIFESTATIONS PRÉVUES SONT :

Le **vendredi 23 juin** nous proposons comme tous les ans les « Feux de la Saint Jean ». Une soirée en musique où les enfants sont invités à une retraite aux lampions.

Le week-end du **samedi 26** et **dimanche 27 août** « La tablée st-georgeoise » propose le samedi une soirée animée par un humoriste suivie par un bal. Le dimanche le site est ouvert pour un vide-grenier.

Le **samedi 11 novembre** aura lieu notre deuxième « Marché d'Automne ». C'est l'occasion de déguster les châtaignes grillées préparées par les bénévoles ainsi que d'autres mets pouvant vous restaurer. Cette journée permet de découvrir les artisans et commerçants de l'Anjou.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à vous connecter sur notre site Facebook"

Antoine CHRISTOPHE,

Président de l'Association Communale des Loisirs de Saint-Georges-des-7-Voies

## Boum des Bambins



140 enfants se sont retrouvés samedi 21 janvier après-midi dans la salle des fêtes de Grézillé pour la BOUM des Bambins.

Cette boum concernait habituellement le Regroupement pédagogique de Chemellier-Coutures et Grézillé et a été étendue au RPI de Saint-Rémy-la-Varenne - Saint-Georges-des-Sept-Voies et Le Thoureil. Les créations des deux nouvelles communes de Brissac-Loire-Aubance et de Gennes-Val de Loire entraînent la dissolu-

tion des deux RPI existants et la création de deux nouvelles structures.

Cette BOUM, animée par DJ FRED, a été une superbe occasion d'une première prise de contact entre les enfants et les parents. Les bambins ont enflammé la piste pendant deux heures et les parents ont partagé l'apéritif par la suite.

Plusieurs autres opérations sont prévues avant fin juin pour permettre des rencontres. Les deux associations de parents d'élèves sont particulièrement heureuses du résultat.

## Les musicales



**N**otre association propose des concerts de musique de chambre dans la petite église de Saint-Pierre-en-Vaux.

Ces concerts ont lieu l'été, quatre mercredis de suite entre les mois de juillet et août. Exceptionnellement en 2017 un cinquième concert est programmé pour fêter le dixième anniversaire des «Mercredi Musicaux de Saint-Pierre-en-Vaux». Les forma-

tions qui nous font le plaisir de venir jouer dans ce cadre «magique» sont souvent des jeunes élèves des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris ou Lyon et parfois aussi de Bruxelles ou Lausanne. Les programmes laissent place à un large éventail du répertoire classique et contemporain et parmi les musiciens qui se sont produits dans notre église nous pouvons nous enorgueillir d'avoir reçu Marc et Guy Danel ainsi que le clarinetiste Raphaël

Sévère. A l'issue de chaque concert nous partageons un verre de l'amitié avec les musiciens afin d'échanger nos émotions et nos ressentis. Pour encore plus de convivialité l'un des concerts se déroule en deux parties avec un pique-nique dans l'intervalle.

La saison 2017 débutera le **mercredi 17 juillet**.

+ Renseignements / Abonnement  
E-mail : [musicales.sgd7v@orange.fr](mailto:musicales.sgd7v@orange.fr)

## Association Artrodytespace



L'association poursuit les visites et les animations autour de l'œuvre créée par Jacques Warminski "l'Héllice Terrestre".

"Au cœur du Val de Loire, inscrit dans un village troglodytique, vous découvrirez l'Héllice Terrestre, sculpture monumentale, composée de deux espaces simultanés. L'un entièrement creusé dans la roche, l'autre modelé et moulé à ciel ouvert. Cet espace sculptural permet aux voyageurs de se mouvoir dans l'épaisseur de l'écorce terrestre. Une œuvre contemporaine, née de la rencontre d'un créateur, Jacques Warminski avec l'univers des troglodytes."

Proposition de théâtre en mai / Résidence d'artistes / Estivales musicales, danse, marionnettes... / Festival de sculptures sonores (11<sup>e</sup> année).

**NOUVEAUTÉ : de nouvelles recherches archéologiques sont en cours dans l'espace de l'Héllice Terrestre.**



## TRANSPORT SOLIDAIRE

L'Association TACT propose un service de transport sur le territoire de la commune Gennes-Val de Loire vers Angers, Saumur et autres communes. Ces déplacements occasionnels concernent un rendez-vous chez le médecin, le coiffeur où tout simplement faire les courses.

Les personnes ne disposant pas de mode de déplacement et ayant de faibles revenus peuvent contacter l'association à Doué-la-Fontaine. Ce service est assuré par des chauffeurs bénévoles.

L'adhésion au service est de 5 € et le tarif d'un aller/retour varie selon la destination.

Si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole, vous pouvez vous faire connaître en prenant contact avec l'association. Les chauffeurs bénévoles sont dédommagés en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

**+ Contact**  
Transport Solidaire TACT  
Tél. 06 37 04 00 68  
transport.tact@orange.fr

**anjoubus**  
À LA DEMANDE

## TRANSPORT À LA DEMANDE VERS DOUÉ-LA-FONTAINE ET GENNES

Réservez votre trajet sur  
simple appel téléphonique au  
**0 241 814 814**

UN SERVICE DISPONIBLE POUR LES HABITANTS DE :

AMBILLOU-CHÂTEAU • BRIGNÉ • CHEMELLIER • CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT • CONCOURSON-SUR-LAYON •  
COUTURES • DENEZÉ-SOUS-DOUÉ • DOUÉ-LA-FONTAINE • FORGES • GENNES • GRÉZILLÉ • LE THOUREIL • LES ULMES •  
LES VERCHERS-SUR-LAYON • LOUERRE • MEIGNÉ • MONTFORT • NOYANT-LA-PLAINE •  
LOURESSE-ROCHEMENIER • ST-GEORGES-DES-7-VOIES • ST-GEORGES-SUR-LAYON.

LIGNES RÉGULIÈRES À LA DEMANDE TRANSPORTS SCOLAIRES

anjoubus.fr **anjou** DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

# Anjoubus Transport à la demande (TAD)

## Le nouveau « Concept Car » Bassin de Doué-la-Fontaine / Gennes

Le service de transport à la demande simplifie vos déplacements pour vous rendre :

- vers les communes de Doué-la-Fontaine et Gennes,
- vers une ligne du réseau Anjoubus ou TER,
- vers la gare SNCF des Rosiers-sur-Loire ou de St-Mathurin-sur-Loire. (Pour les départs de TER à partir de 6h55, et les arrivées Jusqu'à 19h05).

Ce service fonctionne du lundi au vendredi entre 7h (1<sup>ère</sup> prise en charge) et 19h (dernière dépose).

Pour cela, il suffit d'appeler le **02 41 814 814**, et de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le plus proche de chez vous. Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile. Chaque commune du bassin dispose d'un ou plusieurs arrêts.

Les communes concernées par le transport à la demande sont :

Coutures, Le Thoureil, Saint-Georges-des-7-Voies, Grezillé, Gennes, Chênehutte-Trèves-Cunault, Louerre, Noyant-la-Plaine, Ambillou-Château, Denezé-sous-Doué, Meigné, Les Ulmes, Forges, Louresse-Rochemenier, Saint-Georges-sur-Layon, Montfort, Concourson-sur-Layon, Les Verchers-sur-Layon, Doué-la-Fontaine, Chemellier, Brigné.

Depuis l'une de ces communes, vous pouvez utiliser Anjoubus à la demande pour seulement **2,5€ le trajet à l'unité** (tarifs encore plus avantageux avec le carnet de 10 tickets ou les abonnements).

**+ Renseignements / Réservations**  
Anjoubus services, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h, au 02 41 814 814

**+ Infos**  
Web [www.anjoubus.fr](http://www.anjoubus.fr)

# Conciliation de justice



Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour trouver un accord amiable sans passer par un procès.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans des litiges de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction.

## COMMENT SAISIR LE CONCILIATEUR ?

- De votre propre initiative. Vous sollicitez le conciliateur pour le règlement du différend.
- Ou par délégation du juge pour une tentative préalable de conciliation.

Le conciliateur de justice, **Claude Mainguy** (ancien maire de La Ménitrière) assure une permanence le 1<sup>er</sup> mardi du mois à la mairie de Gennes-Val de Loire de 9h à 12h.

- ➕ Prendre rendez-vous  
Tél. 02 41 51 81 30
- ➕ Le portail de la justice et du droit  
Web [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



## INSTALLATION D'UNE SAGE-FEMME

Mme CHABOT-GAILLARD Marie-Anne  
7, rue des écoles à Gennes.

Consultation sur rendez-vous  
du lundi au vendredi de 9h à 18h.

- Suivi de grossesse,
- Préparation à la naissance et à la parentalité,
- Préparation yoga,
- Rééducation périnéale,
- Suivi à domicile de grossesse pathologique et post-accouchement (PRADO),
- Suivi gynécologique et de contraception.

➕ Contact  
Tél. 07 83 45 03 85 ▪ E-mail : [macg.sagefemme@gmail.com](mailto:macg.sagefemme@gmail.com)

## ARRIVÉE D'UN MÉDECIN

LE 13 MARS 2017

MENARD Jacques

7, square du Marais à Gennes.

Consultation sur rendez-vous à partir de 8h45, le lundi matin, le mardi, mercredi et jeudi toute la journée, le vendredi matin et 1 ou 2 samedi matin par mois.

➕ Contact  
Tél. 02 41 59 44 91

## Des services à domicile pour tous !

L'association ADMR de Gennes les Rosiers aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou en situation de handicap.

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Courses, cuisine, aide à la prise des repas
- Entretien du domicile, du linge
- Soutien aux personnes handicapées

- Aide aux familles (maladie, maternité, surmenage)
- Garde d'enfants
- Accompagnement transport

Des bénévoles à votre écoute vous accompagnent dans votre démarche.

Rejoignez l'équipe de bénévoles de Gennes les Rosiers !



➕ Contactez-nous !  
Association ADMR de Gennes Les Rosiers  
30 rue de la République, Gennes  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 40 10 22  
E-mail : [gennes@asso.fede49.admr.org](mailto:gennes@asso.fede49.admr.org)



## Plantation de haies champêtres

La collectivité met en œuvre une opération de plantation de haies avec le soutien financier du conseil départemental de Maine-et-Loire et l'appui technique de la Chambre d'Agriculture. Cette opération permet d'accompagner les projets individuels contribuant à l'amélioration du bocage sur le territoire.

### GÉNÉRAL – AGRICULTURE – ÉROSION

#### POURQUOI RESTAURER ET PLANTER DES HAIES ?

- Pour favoriser la biodiversité et la lutte contre l'effet de serre.
- Pour freiner les phénomènes d'érosion, de pollution.
- Pour protéger les cultures, les animaux.
- Pour favoriser les auxiliaires de cultures et limiter l'usage des produits phytosanitaires.
- Pour produire du bois d'œuvre et de chauffage.
- Pour valoriser les chemins de randonnées et le patrimoine naturel du territoire.

#### \* L'APPUI TECHNIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Conseil pour le choix des essences et les techniques de plantation,
- Commande des plants et livraison
- Démonstration de taille en 1<sup>ère</sup> année de plantation

#### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE FINANCIÈRE ?

Les agriculteurs, les particuliers et les collectivités.

#### QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

**Le projet doit être situé** dans l'espace rural, **hors zone agglomérée**, en plein champs, en bordure de route, de chemin, de cours d'eau. La plantation doit être de 100 mètres minimum (continue ou non).

#### QUEL EST LE MONTANT DE LA PLANTATION ET DE L'AIDE ?

**Le coût de la plantation est de 2€ HT le mètre** (TVA en sus).

Il comprend les plants et l'appui technique\*, auquel peut s'ajouter le coût des fournitures (les tuteurs, les gaines de protection, le paillage...) et les travaux de mise en œuvre.

**L'aide du conseil départemental couvre 50% du coût HT** de la plantation dans la limite d'un investissement maximum de 4€ HT du mètre linéaire.

#### VOUS AVEZ UN PROJET ?

Vous souhaitez participer à cette opération. Renseignez-vous auprès de votre commune ou votre communauté de communes.



# Le Relais Emploi

Une association pour répondre aux besoins de l'emploi sur nos territoires.



## VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI...

Demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, vous pouvez bénéficier d'un accueil de proximité tout public.

Le Relais Emploi propose à tout public un service de documentation, d'information, d'aide et d'orientation favorisant la recherche d'emplois et de formations. Ouvert tous les matins **du lundi au vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous**, le Relais Emploi accueille toute personne dans les locaux situés au Relais Emploi sur Gennes. Les temps d'Accueil au Château de la Roche sont assurés tous les jours de la semaine par une équipe de professionnelles et des bénévoles de l'association qui œuvrent depuis une vingtaine d'années pour l'insertion des personnes sur le territoire du Gennois.

## Quelques chiffres...

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, 869 passages ont été enregistrés au Relais Emploi. Ainsi, 334 hommes et 535 femmes (122 jeunes de moins de 26 ans, et 747 personnes âgées de plus de 26 ans) se sont présentés au Château de la Roche pour demander des renseignements ou avoir de l'aide dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation...

+ d'infos  
**RELAIS EMPLOI**  
 Château de la Roche à Gennes  
 Tél. 02 41 38 06 13  
 Web [www.aie-aied.fr](http://www.aie-aied.fr)



## Pense bête...

**C'est l'arrivée des beaux jours !**  
 Pensez à faire appel à nos services pour un ménage de printemps à votre domicile et des travaux d'entretien dans votre jardin.

## VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL...

Agissant pour l'insertion professionnelle, l'AIE a pour objectif de proposer toute action favorisant la recherche d'emploi et/ou de formation, d'accompagner les salariés en insertion dans la définition et la mise en œuvre de leur projet professionnel, de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'acquiescer et/ou de reprendre progressivement une activité professionnelle.

L'Antenne Information Emploi, Association Intermédiaire sur les territoires de Doué-la-Fontaine et Gennes, propose un service de **mise à disposition de personnel** auprès des particuliers, associations, collectivités et entreprises.

L'Antenne Information Emploi peut répondre aux besoins de personnel à domicile pour les particuliers, ou au sein d'une association, collectivité ou entreprise dans le cadre d'un accroissement d'activité, d'un remplacement, d'activités saisonnières, de tâches occasionnelles, ou en réponse à des clauses d'insertion...



Les champs d'intervention sont diversifiés :

- **pour les particuliers** : ménage, repassage, jardinage, bricolage, aide aux courses, garde d'enfants de plus de 3 ans,
- **pour les associations, collectivités et entreprises** : entretien de locaux, d'espaces verts, manœuvre, manutention, inventaire, travaux saisonniers, animations périscolaires TAP, agent de déchetterie.

+ d'infos  
**ANTENNE INFORMATION EMPLOI**  
 Place Flandres Dunkerque à Doué-la-Fontaine  
 Tél. 02 41 59 75 18

## à retenir !

Date de la prochaine Assemblée Générale  
 commune des associations  
 AIE, AIE Développement et Relais Emploi

**JEUDI 18 MAI 2017**  
**de 17h à 19h à Gennes**  
 (salle des loisirs route de Louerre)



### LA GRIPPE AVIAIRE ARRIVE EN PAYS DE LA LOIRE

IL FAUT RENFORCER LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES COMME DANS LES BASSES-COURS LES VOLAILLES DOIVENT ÊTRE MAINTENUES DANS LEURS LOCAUX D'HÉBERGEMENT.



## Mesures de biosécurité

Un renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre "l'influenza aviaire" dans les basses cours.

**ARRÊTÉ DU 16 NOVEMBRE 2016 QUALIFIANT LE NIVEAU DE RISQUE ÉPIZOOTIQUE  
ARRÊTÉ DU 16 MARS 2016 RELATIF AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS**

**D**evant la recrudescence de cas d'*influenza aviaire* hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

### SI VOUS ÊTES DANS UNE COMMUNE EN RISQUE ÉLEVÉ

Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour. **Dans tous les cas : exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.**

### PAR AILLEURS L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS EST RAPPELÉE

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Aucune volaille (palmipèdes et

gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières.

- Il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.

- Il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Pour connaître votre zone :

**Web** [http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnelmesures-et-](http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnelmesures-et-indemnisations)

[indemnisations](http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnelmesures-et-indemnisations) Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**

Pour en savoir plus : **Web** <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

## URBANISME LE NOUVEAU SEUIL DE RECOURS À UN ARCHITECTE

Le décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016 fixe le nouveau seuil de recours à un architecte à 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Au-delà de ce seuil, les particuliers sont tenus de recourir à un architecte lorsqu'ils édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole.

Ce nouveau seuil s'appliquera aux demandes de permis de construire déposées **à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017**.



### Le Coin Café du Dimanche

Le dimanche peut être un temps de rencontres et de partage !

**PROCHAINES DATES À RETENIR**  
le 5 février et le 5 mars 2017 de 14h30 à 17h30  
Château de la Roche - GENNES

Un lieu de rencontre pour... se détendre, rire, rompre la solitude. Entrez, venez voir !

**POURQUOI ?** Parce que la solitude peut être une souffrance, et qu'ensemble on peut s'entraider à la rompre.  
**POUR QUI ?** Un lieu pour tous sans distinction d'âge, de religion ou d'opinion. Le dimanche après-midi pour passer un moment convivial.

**COMMENT ?** Tout simplement en partageant ce moment convivial avec d'autres personnes.  
Action menée en partenariat avec les CCAS des communes de Gennes-Val de Loire et Les Roslers-sur-Loire.

**+ contact**  
Tél. 02 41 67 92 93  
(Possibilités de transport)



## LA FONDATION DU PATRIMOINE

*PRÉSERVONS AUJOURD'HUI L'AVENIR*

*Votre commune adhère à la Fondation du patrimoine. Cet organisme privé indépendant, est reconnu d'utilité publique. Son but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du petit patrimoine local.*

*Vous pouvez en tant que propriétaire privé bénéficier d'un soutien personnalisé, de conseil d'experts et de déductions fiscales ou de subventions pour les travaux extérieurs de restauration et d'entretien d'un édifice bâti non protégé.*

*La Fondation accompagne également les associations ainsi que les organismes publics dans leur projet de sauvegarde avec la mise en place de campagnes de mécénats populaires.*

*N'hésitez pas à vous renseigner !*

**+ Contact**  
FONDATION DU PATRIMOINE  
Délégation de Maine-et-Loire  
6 bis rue des Arènes - B.P. 92 331  
49023 ANGERS Cedex 2  
Tél. 02 41 39 48 98  
E-mail : [maineetloire@fondation-patrimoine.org](mailto:maineetloire@fondation-patrimoine.org)



**ORDURES MÉNAGÈRES**

EN SAC DANS LE BAC

- Restes alimentaires
- Vaisselle cassée
- Textiles hygiéniques
- Objets en plastique

**EMBALLAGES RECYCLABLES**  
(vidés et non imbriqués)



EN VRAC DANS LE BAC

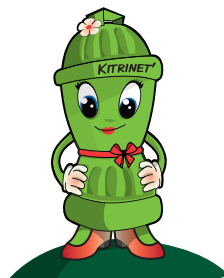
- Emballages métalliques
- Cartons et briques alimentaires
- Bouteilles et flacons en plastique
- Tous les autres emballages en plastique



**TOUS LES PAPIERS**

APPORT VOLONTAIRE

- Publicités et prospectus
- Journaux et magazines
- Catalogues et annuaires
- Courriers et lettres
- Livres et cahiers
- Enveloppes et papiers



**EMBALLAGES EN VERRE**



APPORT VOLONTAIRE

- Pots et bocaux
- Bouteilles

## JOURS DE COLLECTE

**Chênehutte-Trèves-Cunault**

Lundi Semaine Impaire

**Gennes**

Jeudi Semaine Paire

**Grézillé**

Mercredi Semaine Paire

**Le Thoureil**

Lundi Semaine Impaire

**St-Georges-des-7-Voies**

Vendredi Semaine Impaire

**LA COLLECTE DES  
ORDURES MÉNAGÈRES ET  
EMBALLAGES RECYCLABLES  
S'EFFECTUE LE MÊME JOUR  
(TOUS LES 15 JOURS)**

# Smitom

## RÉFLEXE DÉCHÈTERIE !

Pour tous vos autres déchets, pensez aux déchèteries !

## OÙ DÉPOSER VOS BACS POUR QU'ILS SOIENT COLLECTÉS ?

Le bac est à sortir sur la voie publique la veille au soir du jour de collecte. Il doit être déposé près de la chaussée, en laissant le passage libre aux piétons, fauteuils roulants et poussettes. Seuls les bacs identifiés par le SMITOM seront collectés !

## VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS EMMÉNAGEZ ?

Merci de nous le signaler au 02 41 59 61 73.

## IDENTIFICATION DES BACS

Afin d'éviter les échanges de bacs entre voisins, merci d'identifier les vôtres grâce aux autocollants prévus à cet effet.

## JOURS FÉRIÉS

À partir du jour férié toutes les collectes de la semaine sont reportées d'un jour.

+ d'infos

SMITOM SUD SAUMUROIS

Tél. 02 41 59 61 73


# Papiers d'identité

## DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat et des modalités de délivrance des titres, les cartes nationales d'identité ne seront délivrées que dans les mairies disposant d'un équipement de recueil des empreintes (enregistrement des données biométriques). Ainsi, à compter de mars 2017, la commune de Gennes-Val de Loire ne sera plus en mesure de délivrer les cartes nationales d'identité ; il faudra se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil de la demande. Pour la commune de Gennes-Val de Loire, les mairies équipées les plus proches sont :

Angers : 02 41 05 40 00  
 Beaufort-en-Vallée : 02 41 79 74 60  
 Doué-la-Fontaine : 02 41 83 11 83  
 Saumur : 02 41 83 30 00

Des mairies exigent que la demande se fasse sur rendez-vous. Avant de vous rendre à la mairie, effectuez une pré-demande en ligne sur le site :

 [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## VALIDITÉ DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Avant tout déplacement à l'étranger, renseignez-vous sur la validité de ce titre comme document de voyage.**



## LISTE DES PAYS ACCEPTANT LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ COMME DOCUMENT DE VOYAGE

### Tous les pays de l'Union Européenne

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

### Les pays limitrophes :

Andorre, Monaco et la Suisse.

### Les autres Etats :

Le Monténégro, Saint Martin, la Serbie, le Lichtenstein, le Vatican, l'Albanie, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la Turquie et la Norvège. La Tunisie (uniquement pour les binationaux ou les personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

## Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

L'autorisation prend la forme d'un formulaire signé par un seul titulaire de l'autorité parentale, accompagné d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Le mineur devra être en possession de l'original de ce document pour être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français).

Le formulaire est téléchargeable sur le site internet :  [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).





## L'Histoire des moulins

La commission Communication a décidé de consacrer un article sur le Patrimoine de Gennes-Val de Loire, dans chacune des éditions de l'Écho.



© Pascal Girault

### GENNES

#### Le moulin à eau de Sarré

Bien connu pour son activité de minoterie moderne, a conservé précieusement son ancien moulin à eau.

Celui-ci est toujours fonctionnel avec sa roue à augets et le mécanisme qui y est attaché.

➕ Contact

Route de Louerre, Gennes  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 06 36 00 49 49

Web [www.moulin-de-sarre.fr](http://www.moulin-de-sarre.fr)

*Notre commune nouvelle présente encore d'anciens moulins, témoins d'un temps pas très lointain où beaucoup rythmaient la vie sociale.*

*Un inventaire impérial des moulins de France de 1809 faisait apparaître un nombre de 963 moulins à vent et 632 moulins à eau dans le département du Maine-et-Loire. Aujourd'hui, il n'en reste que 30 à vent et 10 à eau en état de fonctionner, nous avons l'avantage, à Gennes-Val de Loire, de compter encore 2 moulins à vent et 1 moulin à eau, tous fonctionnels.*



### SAINT GEORGES-DES-SEPT-VOIES Le Moulin de la Lussière

C'est un "moulin-tour" sur masse cavière semi enterrée, sans doute construit en 1836, à la superbe maçonnerie appareillée en pierre de tuffeau.

Sa grande cave-tunnel est également extrêmement rare pour ce type de moulin.

[+ Contact](#)

La Lussière, Saint-Georges-des-Sept-Voies  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 57 96 00

E-mail : [mouindelalussiere@orange.fr](mailto:mouindelalussiere@orange.fr)

[www.mouindelalussiere.fr](http://www.mouindelalussiere.fr)



### GRÉZILLÉ

**Grézillé a compté jusqu'à six moulins à vent de type « cavier » et trois petits moulins à eau**

Aujourd'hui, subsistent un petit moulin à eau non fonctionnel et deux moulins cavier dont l'un, le moulin « TRACAS » est sans ailes et l'autre, le moulin de « GASTE », en état de fonctionner, construit vraisemblablement vers 1750.

Le moulin « cavier » tout d'abord c'est par une cave que l'on accède au moulin (d'où son nom de « cavier » !) où sont installées les meules de pierre de silex.

Le moulin de Gasté est ouvert aux visites toute l'année, et chaque fois que cela est possible il est mis au vent pendant ces visites.

[+ Contact](#)

1, Moulin de Gasté, Grézillé 49320 Gennes-Val de Loire  
Tél. 06 61 39 08 73

E-mail : [contact@moulin-gaste.com](mailto:contact@moulin-gaste.com)

[www.moulin-gaste.com](http://www.moulin-gaste.com)

# Coordonnées des mairies déléguées



## CHENÊHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

### Mairie déléguée

22, rue des Ducs d'Anjou  
Chênehutte-Trèves-Cunault  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 67 90 49  
chenehutte.treves.  
cunault@wanadoo.fr  
[www.chenehutte-treves-cunault.fr](http://www.chenehutte-treves-cunault.fr)

Lundi, mercredi : 9h - 12h30  
Vendredi : 13h30 - 17h

## GENNES

### Mairie déléguée

Place de l'étoile - Gennes  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 51 81 30  
mairie@gennesvaldeloire.fr  
[www.gennes.fr](http://www.gennes.fr)

Du lundi au vendredi :  
9h-12h30 et 15h-17h.  
FERMÉ tous les lundis  
après-midi + les après-midi  
en juillet et août.

## GRÉZILLÉ

### Mairie déléguée

1, rue de la Mairie - Grézillé  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 91 71 60  
mairie-sg.grezille@  
wanadoo.fr  
[www.grezille.fr](http://www.grezille.fr)

Mardi : 13h30 - 17h  
Jeudi : 9h - 12h30  
Permanence du Maire :  
3<sup>e</sup> jeudi du mois  
à partir de 19h

## LE THOUREIL

### Mairie déléguée

27, quai des marinières  
Le Thoureil  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 57 93 91  
mairie-sg.lethoureil@  
wanadoo.fr  
[www.le-thoureil.fr](http://www.le-thoureil.fr)

Mardi : 9h - 12h30  
Jeudi : 13h30 - 17h

## SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

### Mairie déléguée

10, La Sansonnière  
St-Georges-des-7-voies  
49350 Gennes-Val de Loire  
Tél. 02 41 57 94 28  
mairie.st.georges.7.  
voies@wanadoo.fr  
[www.stgeorgesdes7voies.mairie49.fr](http://www.stgeorgesdes7voies.mairie49.fr)

Mercredi : 13h30 - 17h  
Vendredi : 9h - 12h30

# Coordonnées des écoles et collège

## CHENÊHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

### Ecole maternelle publique « Les P'tites Mains »

21 rue Jean-François Bodin  
Tél. 02 41 67 73 03

### Ecole élémentaire publique « Les Bords de Loire »

Rue de la Sablière  
Tél. 02 41 67 93 45

## GENNES

### Ecole publique Jules Verne

16 rue du Pressoir  
aux Moines  
Tél. 02 41 51 81 39

### Ecole privée St Michel-Notre Dame

2 route de Doué  
Tél. 02 41 51 84 41

### Collège Paul Eluard

7 rue du Collège  
Tél. 02 41 51 80 52

## GRÉZILLÉ

### Ecole publique

3 rue de la Mairie  
Tél. 02 41 45 50 68

### Ecole privée Mixte du Sacré Cœur

11 rue des Lavandières  
Tél. 02 41 45 50 24

## LE THOUREIL

### Ecole publique

25 quai des Mariniers  
Tél. 02 41 57 98 33

## SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

### Ecole publique élémentaire « la Sansonnière »

Tél. 02 41 57 93 63





## Numéros utiles Gennes-Val de Loire

### ADMINISTRATIF

Caisse d'allocations familiales de Maine-et-Loire Saumur.....	0810 25 49 30
Centre des impôts Saumur.....	02 41 83 57 00
Commissariat Saumur.....	02 41 83 24 00
Conseil départemental de Maine-et-Loire.....	02 41 81 49 49
Conseil régional des Pays de la Loire Nantes.....	02 28 20 50 00
Gendarmerie nationale Gennes... ..	02 41 51 81 06
Palais de justice Saumur.....	02 41 83 47 20
Police / Gendarmerie.....	17
Préfecture de Maine-et-Loire Renseignements aux usagers.....	02 41 81 82 83
Communauté d'agglomération Saumur val de Loire.....	02 41 40 45 50
Sous-préfecture Saumur.....	02 41 81 83 83

### ENFANCE

Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
Halte garderie.....	02 41 38 92 88
Relais Assistants Maternels.....	02 41 38 61 55

### SANTÉ

Centre Antipoison (Angers).....	02 41 48 21 21
Dentistes service de garde.....	02 41 87 22 53
Drogues info service.....	800 231 313
Pharmacie de garde.....	3237
Pompiers.....	18
Samu.....	15
Sida info service.....	800 840 840
Tabac info service.....	803 309 310
Urgences Hôpital de Saumur.....	02 41 53 32 32
Urgences médicales vitales (SAMU).....	15
Urgences médicales non vitales.....	02 41 33 16 33

### SERVICE

Déchèterie de Gennes.....	02 41 59 61 73
Dépannage éclairage public 24/24h.....	800 391 848
Dépannage gaz.....	0810 43 30 49
La Poste.....	02 41 53 09 85
Office de Tourisme du Gennois.....	02 41 51 84 14
Service Public d'Assainissement Non Collectif.....	02 41 44 01 39

### SERVICE RELIGIEUX

Abbé Bruneau.....	02 41 57 81 21
-------------------	----------------

### SOCIAL

Services aux malentendants.....	114
SOS Amitié.....	02 41 86 98 98
Accueil sans abri.....	115
Alerte attentat - Alerte enlèvement.....	197
Appel d'urgence européen.....	112
Caisse primaire d'assurance maladie Saumur.....	3646
Relais Maison de l'Emploi / Relais Emploi.....	02 41 38 06 13
Retraite Carsat.....	3960
Retraite complémentaire Agirc-Arrco.....	0 820 200 189
SAMU social.....	115



## ÉLECTIONS 2017

Dans le cadre de la commune nouvelle Gennes-Val de Loire, les électeurs devront obligatoirement présenter au président du bureau de vote de leur commune déléguée (**maintien des bureaux de votes dans les communes déléguées**), en même temps que la carte électorale, une pièce d'identité.

Plusieurs titres permettent de justifier de l'identité de l'électeur :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie

**LES ELECTEURS ET ELECTRICES NON MUNIS DE L'UNE DES PIÈCES INDIQUÉES CI-DESSUS NE SERONT PAS ADMIS A PARTICIPER AU SCRUTIN**

### DATES DES ÉLECTIONS

Elections présidentielles :  
1<sup>er</sup> tour : 23 avril 2017  
2<sup>ème</sup> tour : 07 mai 2017

### Elections législatives

1<sup>er</sup> tour : 11 juin 2017  
2<sup>ème</sup> tour : 18 juin 2017

## INFOS SMITOM - AIDE MEMOIRE DU TRI

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES RECYCLABLES

La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables s'effectue le même jour (tous les 15 jours).

#### Chênehutte-Trèves-Cunault

Lundi semaine impaire

#### Gennes

Jeudi semaine paire

#### Grézillé

Mercredi semaine paire

#### Le Thoureil

Lundi semaine impaire

#### Saint-Georges-des-Sept-Voies

Vendredi semaine impaire

### COLLECTE DES PAPIERS ET DES VERRES

Dans chaque commune des points d'apport volontaire de verre et papier sont mis à disposition des usagers. Il est indispensable de les utiliser, les dépôts sauvages ne sont pas tolérés.

### DÉCHÈTERIE

Gennes – route de Doué – ZA Les Sabotiers

Lundi : de 14h à 17h30

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Broyeur des végétaux : 3<sup>e</sup> semaine du mois

Ferraille : 4<sup>e</sup> samedi du mois : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

+ d'infos

SMITOM ■ Tél. 02 41 59 61 73

# LEXIQUE

**ADAP** : Agenda D'Accessibilité Programmée

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

**ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural

**AIE** : Antenne Information Emploi

**AJIC** : Association Jeunesse Inter-Communale

**ANAH** : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

**ATSEM** : Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

**AVAP** : Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

**BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

**CAE** : Contrat Aidé à l'Emploi

**CAF** : Capacité d'Auto Financement

**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CCI** : Chambre de Commerce de d'Industrie

**CDD** : Contrat à Durée Déterminée

**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée

**CEJ** : Contrat Enfance Jeunesse

**CEL** : Contrat Éducatif Local

**CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels

**CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales

**CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

**CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

**CNAS** : Comité National d'Action Sociale

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**COPIL** : COmité de Pilotage

**CORELA** : Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents

**COS** : Comité des Oeuvres Sociales

**CRAC** : Compte Rendu d'Activités à la Collectivité

**CT** : Collectivité Territoriale

**DADSU** : Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée

**DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

**DDT** : Direction Départementale des Territoires

**DIA** : Déclaration d'Intention d'Aliéner

**DPU** : Droit de Prémption Urbain

**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles

**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**ERP** : Etablissement Recevant du Public

**LPO** : Ligue pour la Protection des Oiseaux

**NAP** : Nouvelles Activités Périscolaires

**ONF** : Office National des Forêts

**OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**PACT** : Protection Amélioration Conservation et Transformation (de l'habitat)

**PEDT** : Projet Educatif Territorial

**PEFC** : Programme de reconnaissance des certifications forestières (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes)

**PEL** : Projet Educatif Local

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PNR** : Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine

**POS** : Plan d'Occupation des Sols

**RAM** : Relais Assistant Maternel

**RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunal

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SIAEP** : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

**SICALA** : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et des Affluents

**SIEML** : Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire

**SIRP** : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

**SIUP** : Syndicat Intercommunal d'Unité Pédagogique

**SMIC** : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

**SMITOM** : Syndicat Mixte pour la collecte des Ordures Ménagères du Sud Saumurois

**SMSDS** : Syndicat Mixte du Schéma Directeur du Saumurois

**SPA** : Société Protectrice des Animaux

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**STAP** : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France)

**STEP** : STation d'EPuration

**TAP** : Temps Activités Périscolaires

**TEPCV** : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

**TLE** : Taxe Locale d'Équipement

**UNESCO** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

**VVRA** : Villes et Villages Remarquables de l'Anjou

**ZA** : Zone d'Activités

**ZNIEF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique

**ZPPAUP** : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

# Mes RENDEZ-VOUS de début d'année

## FÉVRIER

### 10. GENNES

Loto - Maison A. Courtaud  
> Gennes pétanque

### 14. GENNES

Cinéma "Vaiana" (film d'animation)

10h30 - Maison A. Courtaud

Cinéma "Réparer les vivants"

15h et 20h30 - Maison A. Courtaud

Après la séance de 20h30, débat sur le don d'organes avec le Dr DUBÉ du CHU et l'association ADOT 49. > Familles rurales

### 18. CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

Finale challenge des champignons

de la Cave aux Moines - 17h

> Cercle St Joseph

## MARS

### Du 5 au 20.

Printemps des poètes > Les Amis du livre

### 10. GENNES

Spectacle Jazz-théâtre "Ami chemin"

Château de la Roche - 20h45

> Les Amis du livre

### 10 au 12. GRÉZILLÉ

Bourse aux vêtements

Salle Michel BONVALET

Dépôt des articles le 10 mars entre 19h et 21h

- vente le 11 mars de 10h à 17h et retrait des invendus et des produits des ventes le 12 mars

de 10h à 11h. • association.grezilloisirs@orange.fr > Grézillé Loisirs

### 12. GENNES

1<sup>ère</sup> ouverture de la truite

Lavoir de Sarré > La Truite Gennoise

### 14. GENNES

Cinéma : "Demain tout commence"

Séances à 15h et 20h30 - Maison A. Courtaud

> Familles rurales

### 18. CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

Soirée dansante animée

par DJ Kevin KLARK

Salle des loisirs de Trèves - 19h

> Comité des fêtes de Chênehutte

Tarifs : 18 € adulte / 10 € enfant

Réservation : 02 41 50 10 76 ou 06 82 58 05 06

### 25. SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

Carnaval

Ecole de Saint-Rémy-la-Varenne

> APE Saint-Rémy-la-Varenne - Saint-Georges-des-Sept-Voies et Le Thourel

### 28. GENNES

Opération "Bol de riz"

> Paroisse

## AVRIL

### 01. GENNES

Loto - Maison A. Courtaud

> APE St Michel

### 02. CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

Randonnée Loire et Patrimoine

> Comité des fêtes de Trèves-Cunault

### 10. GENNES

Film pour les enfants

(programmation non déterminée)

15h - Maison A. Courtaud

> Familles rurales

### 11. GENNES

Cinéma (programmation non déterminée)

15h et 20h30 - Maison A. Courtaud

> Familles rurales

### 14, 15, 16, 17. GRÉZILLÉ

72h de la Carpe - Plan d'eau

> Grézillé Pêche

### 16.

Marathon de la Loire

> L.É.O

### 23. GENNES

Fête de la Truite

Devant le moulin de Sarré

> La Truite Gennoise

### 29. GENNES

Marché de printemps

Cour de l'école > APE St Michel

### 29 et 30. GRÉZILLÉ

Week-end de la Truite

Plan d'eau de Grézillé

> Grézillé Pêche

Merci d'envoyer toutes les informations concernant les manifestations (date, lieu, heures) sur la messagerie : [comm.gvl@gmail.com](mailto:comm.gvl@gmail.com)  
Seules ces informations seront publiées.



### LE MARATHON DE LA LOIRE

Organisé par l'agence événementielle L.É.O, en collaboration avec le Comité Départemental d'Athlétisme du Maine-et-Loire et le Club Athlétisme du Pays Saumurois, le Marathon de la Loire aura lieu le dimanche 16 avril 2017 à Saumur.

#### 4 épreuves sportives :

- Le Marathon : course de 42,195 km
- Le Relais : course en duo (42,195 km)
- Le Combiné : canoë biplace, 12 km sur la Loire, et 18 km de course
- Les Foulées : course de 10 km.

+ d'infos

L.É.O • Tél. 02 41 38 60 00

E-mail : [contact@marathon-loire.fr](mailto:contact@marathon-loire.fr)

[www.marathon-loire.fr](http://www.marathon-loire.fr)



5

COMME

UNE

